

17^{me} ANNÉE - N° 54 - TRIMESTRIEL

AVRIL 1973

BULLETIN DE LIAISON DE

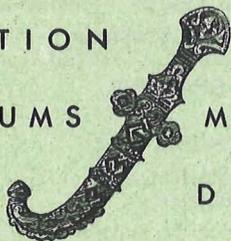
LA KOUUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS

DES GOUMS MAROCAINS

ET DES A. I.

EN FRANCE



Reconnue d'Utilité Publique - Décret du 25 Février 1958 - J.O. du 1^{er} Mars 1958

20, Rue Eugène Flachat - PARIS 17^e

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Monsieur le Général d'Armée A. GUILLAUME.

Messieurs les Généraux G. LEBLANC (1^{er} G.T.M.), BOYER de LATOUR (2^e G.T.M.), de SAINT-BON (3^e G.T.M.).

VICE-PRESIDENT D'HONNEUR

G. CROCHARD

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

Général TURNIER (Président), Guy BOULA de MAREUIL, Bernard CHAPLOT, Jérôme de GANAY, Yves JOUIN, Jacques LEPINE, André MARDINI, André NOEL, Maître Pierre REVEILLAUD, André BUAT-MENARD, Madame BRAULT-CHANOINE, Clément TROUILLARD, Jacques MONTJEAN, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

BUREAU

Président : Général TURNIER.

Secrétaire Général : Jérôme de GANAY.

Secrétaire Général Adjoint : André MARDINI.

Trésorier Secrétaire-administratif : André BUAT-MÉNARD.

SECTIONS

b) Membres de droit :

Messieurs les Présidents des Sections de :

Alsace - Moselle - F.F.A. :	M. Michel LÉONET.
Corse :	Commandant CAMPANA.
Lyon (Sud-Est) :	Colonel LE PAGE.
Marseille :	Colonel RIAUCOU.
Nice (Côte-d'Azur) :	Colonel GUÉRIN.
Paris :	M. Jacques LEPINE.
Sud-Ouest :	Général SORE.
Vosges :	M. Georges FEUILLARD.

Commission Financière :

Général TURNIER (Président) ; André BUAT-MÉNARD, André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE.

Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau :

Colonels BERTIAUX et JOUIN, J. LEPINE, Commandant PASQUIER.

Comité de Direction et de Contrôle de Boulouris :

M^e REVEILLAUD (Président) ; André BUAT-MÉNARD, Jacques MONTJEAN.

Œuvres sociales : Madame BRAULT-CHANOINE.

Porte-Fanion :

Porte-Fanion suppléant : Bernard CHAPLOT.

Secrétariat : 20, Rue E. Flachet - PARIS 17^e

Tél. : 755 86 40 — C.C.P. PARIS 8813-50.

Cotisation annuelle : 20 F (dont service du Bulletin : 15 F).

Pour les les membres à vie et les « Amis des Goums », le montant de l'abonnement au service du Bulletin est fixé à 15 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 1 F en timbres-poste.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 à 18 heures.

Réunion Amicale de la Section de Paris : Le troisième mardi de chaque mois, de 18 à 20 heures au Club « RHIN ET DANUBE », 20, rue Eugène Flachet PARIS 17^e

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire Général de La Koumia, 20, rue Eugène Flachet PARIS 17^e

Prière de ne traiter qu'une question par correspondance.

Cotisations

Il est rappelé que, conformément à la décision de l'assemblée générale du 24 avril 1971, le montant annuel des cotisations comprenant le service du bulletin a été porté, à compter du 1^{er} janvier 1972 à :

Membres adhérents 20 F

Membres à vie et Amis des Goums 15 F

Les bulletins adressés aux adhérents qui ne sont pas à jour de leurs cotisations portent sur leur bande d'envoi la mention suivante :

Vous n'avez pas encore réglé votre cotisation de l'année en cours

Nous demandons instamment à tous les retardataires de se mettre en règle sans délai avec le trésorier.

Changements d'adresses

Pour éviter des interruptions dans la réception des bulletins, il est rappelé que les changements d'adresse des adhérents doivent être immédiatement signalés au secrétariat.

Prière de joindre 1 F en timbres pour frais de confection d'une nouvelle plaque-adresse.

Une carte postale des insignes des Goums

Une belle carte postale en couleurs reproduisant la Koumia des Goums, les insignes des quatre G.T.M. et celui des Tabors en Extrême-Orient, est désormais en vente au bureau de LA KOUMIA et dans les sections.

Son prix de vente est de 1,50 F.

LA KOUMIA compte sur le succès de cette édition.

Passez-lui votre commande !

Pour nos Œuvres sociales

Nous rappelons ici, à la demande de plusieurs camarades, le prix des différents articles vendus au profit de nos œuvres sociales :

- Insignes Koumia petit modèle (broche ou boutonnière) 3,00 F
 - Insignes Koumia grand modèle 5,00 F
 - Porte-clés Koumia 5,00 F
 - Cartes de vœux 2,50 F
 - « Prière du Goumier » 3,00 F
 - Historique des Goums 5,00 F
 - « Historama » : Les Goums marocains 3,00 F
- Frais de port en sus.

Sommaire

	pages
— Le Général MASSIET du BIEST	5
— Le Général PARLANGE — Ses obsèques	10
— Hommage du Général MASSIET du BIEST	19
— Mon ami, le Lieutenant PARLANGE, par le Général LECOMTE	20
— C'était un chef... un vrai, par Jacques LENOIR	25
— Serviteur et témoin d'une bonne cause	26
— IN MEMORIAM — Rectificatif	27
— Constant CHIOTTI	27
— Jean André ITHIER	28
— Louis ROUSTAN	29
— Le souvenir de nos grands chefs	
— Maréchal de LATTRE et Maréchal JUIN	31
— Vie des Sections : Paris, Sud-Ouest, Lyon, Marseille, Nice	34
— Nouvelles des uns et des autres	
Promotions - Dons - Bulletins revenus	44
— Carnet des Goums	46
— La Koumia a 35 ans	47
— Lois et décrets	49
— Une placé Maréchal-Juin à Paris	55
— Bibliographie — « Missionnaires en burnous bleu » par le Colonel CARRERE	57
— « Jean de Lattre, mon mari » par Simone de LATTRE	58
— « Marrakech » dessins d'Eliane JALABERT-EDON	58
— Assemblée Générale de la Koumia	
Programme des journées des 19 et 20 Mai à Marseille	61

Le Général Jacques MASSIET DU BIEST

Le Général MASSIET du BIEST nous a quittés. Il est pieusement décédé le dimanche 25 février 1973 à l'Hôpital Percy à Clamart, à 75 ans.

Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 1^{er} mars en la chapelle Saint-Louis des Invalides. La messe était célébrée par le R.P. Alexis MASSIET du BIEST, son neveu.

Les honneurs militaires lui furent rendus et le Général GUILLAUME retraça sa carrière et lui dit adieu dans une émouvante allocution.

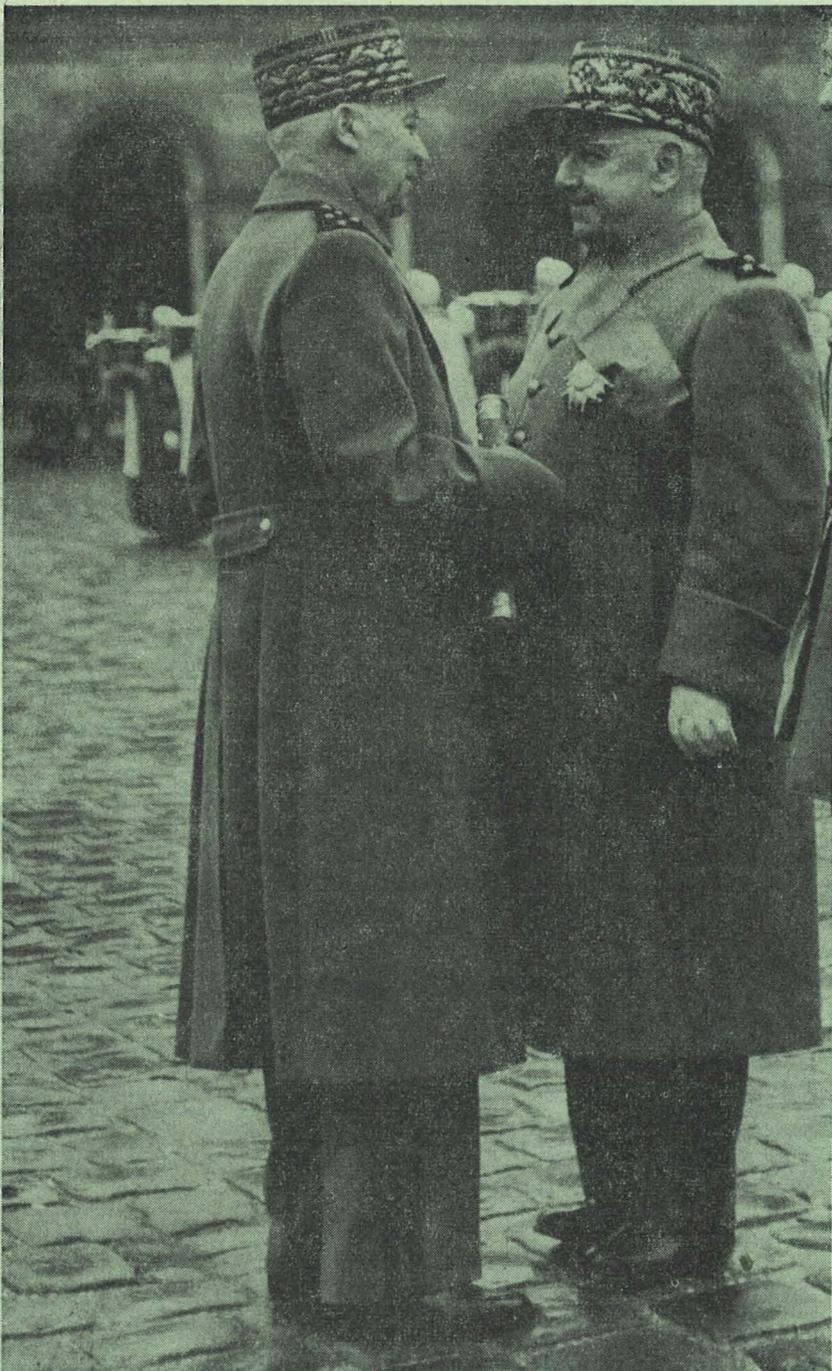
Entré au service des Affaires Indigènes peu après la Grande Guerre et commandant du 3^e G.T.M. en 44-45, sa disparition touche douloureusement un très grand nombre d'anciens du Maroc et tous ceux de LA KOUMIA.

Nous sommes obligés de reporter au prochain bulletin l'hommage que nous devons à sa mémoire. Le Président et le Comité de LA KOUMIA s'en excusent auprès de sa sœur, Madame MASSIET du BIEST, religieuse de Nazareth, de sa famille et de ses amis. Ils les prient de trouver ici l'expression de leurs condoléances émues et de la part très grande qu'ils prennent à leur douleur.



Allemagne, Avril 1945.

Le Général de LATTRE, commandant la 1^{re} Armée, passe en revue le 3^e Groupe de Tabors marocains, commandé par le Colonel PARLANGE.

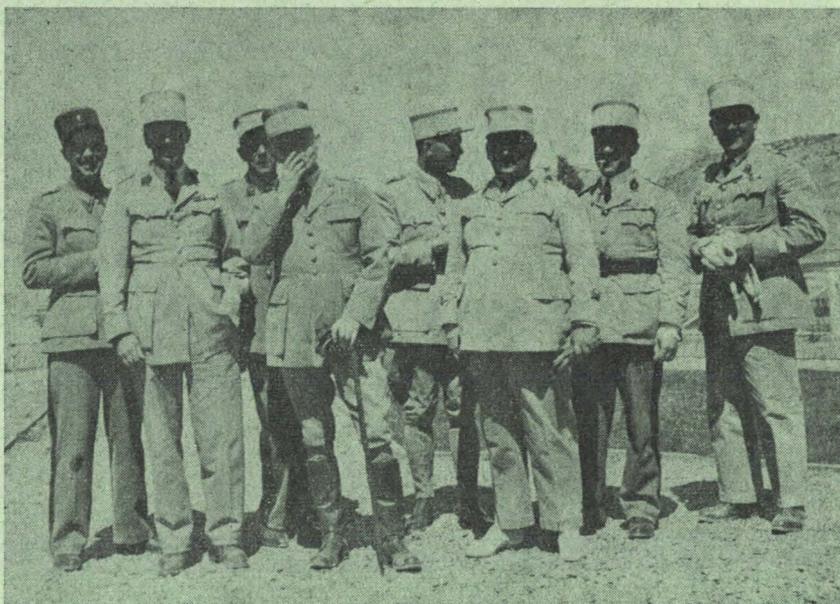


Paris, 1961.

Le Général de Division PARLANGE, élevé à la dignité de Grand Croix de la Légion d'Honneur, en reçoit les insignes des mains du Maréchal JUIN, au cours d'une prise d'armes aux Invalides.



1929. Le Lieutenant PARLANGE, en tribu.
Dans le fond, le Ksar de MZIZEL.



TOUNFITE, Mai 1937. De gauche à droite, Lt Arnaud de SEZE,
Cne de LANGLADE, Cne FLYE-SAINTE-MARIE, Col. JUSTINARD,
Lt ROUX, Capitaine PARLANGE, Lt GIRAUD, Cne d'ANDOUQUE.
(Photos prises par le Capitaine LECOMTE)

Georges PARLANGE

Général de Division

Grand Croix de la Légion d'Honneur

1897 - 1972

Les textes et photos qui suivent, complétés par les citations du Général PARLANGE, seront réunis en une plaquette. Ceux qui désireraient la recevoir sont priés de le faire savoir à la Koumia **dans les meilleurs délais** en joignant à leur demande une somme de cinq francs par exemplaire souscrit.

Le bénéfice éventuel ira aux œuvres sociales de la Koumia.

Avant de passer la commande il nous faut être fixés sur le nombre de souscripteurs (N.D.L.R.).

LES OBSÈQUES DU GÉNÉRAL PARLANGE

A BOSDARROS (Pyrénées Atlantiques)

le 22 Novembre 1972

J'ai lu quelque part que « c'est une grande destinée que de vivre et mourir au milieu de ceux avec lesquels on a lutté et combattu ».

Je pense que c'est aussi avoir de nobles funérailles quand on est conduit au lieu de l'éternel repos sous son drapeau, escorté de ses vieux et fidèles camarades de combat.

La Section Sud-Ouest de LA K O U M I A ne pouvait pas accepter que les honneurs dus au soldat prestigieux et à son rang ne lui fussent rendus.

Pour la première fois, ses compagnons d'armes lui ont désobéi.

En apprenant par la suite que le défunt tolérait une exception pour ses camarades de LA K O U M I A en ce qui concernait les fleurs, ils acceptent humblement sa muette réprobation, assurés de sa clémentine indulgence, imprégnés toutefois du sentiment qu'en rendant ce pieux devoir de reconnaissance à sa dépouille, ils exprimaient à leur manière, au Chef, et au Camarade unanimement estimé, le témoignage profond et ému de l'affectueuse considération qu'ils lui ont toujours porté.

Dès l'annonce de la triste nouvelle, après une rapide concertation téléphonique entre les uns et les autres, le Président de la Section donnait le feu vert à NAZE bien placé, pour régler avec les autorités religieuses, militaires et civiles locales l'organisation indispensable au déroulement d'obsèques empreintes d'une certaine grandeur, et pour mobiliser la Section tout entière.

Canalisée par un service d'ordre impeccable dirigé par les gendarmes de la Compagnie de Pau venus renforcer leurs collègues locaux, une foule considérable se pressait au centre du village vers onze heures, bien avant l'arrivée du corps venant de Thonaque par la route.

La population de Bosdarros, au complet, se rassemblait au pied de la vieille église perchée sur son piton et dominant le village. Un silence grave émanant de ces Béarnais recueillis s'ajoutait à la résonnance du glas dont les sons couvraient un instant la grande voix des monts.

Communiant dans un même sentiment de tristesse, les membres de LA K O U M I A dont la Section avait battu le rappel, fidèles compagnons de gloire du défunt, formaient l'imposant carré des vieilles troupes.

A son arrivée, le corps était transporté dans l'église par ses anciens subordonnés : Commandant SERVOIN (33 - Bordeaux), Capitaine MAGNE (64 - Pau), Capitaine de ROCHEFORT (82 - Bioule), LABADIE (40 - Cap-Breton), LESBATS (40 - Souston) et ZUSCHMIDT (47 - Bourran).

Le Capitaine NAZE déposait sur le drapeau tricolore une magnifique raquette de roses rouges couvrant tout le cercueil, cravatée de tricolore marquée de « LA KOUMIA », et disposait le sabre, le képi et le coussin de décorations du disparu parmi lesquelles se distinguait le Grand Croix de la Légion d'Honneur.

Dans la modeste église de campagne, devenue trop petite pour contenir la foule des fidèles, cinq prêtres officiaient : MM. les Abbés BEIGBEDER, curé de Monein, HOURREGUE, PEYROUTOU et OLHASQUE, anciens curés de Bosdarros et l'Abbé CHAPART, actuel curé de la Paroisse. L'Abbé OLHASQUE retraça succinctement la vie du chrétien fervent qu'il avait bien connu, et du maire clairvoyant : « Je l'ai connu sans médailles... ». On lira plus loin des extraits de cette homélie.

A l'issue de la cérémonie funèbre, le cercueil, porté cette fois par ses anciens administrés aux visages burinés par les travaux agricoles, anciens combattants des deux guerres, était exposé sur la place de l'Eglise, face aux deux compagnies du 1^{er} Régiment de Chasseurs Parachutistes de Pau avec drapeau, et à la musique du 1^{er} Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine de Bayonne, placées sous le commandement du Colonel CAILLAUD, Commandant l'Ecole des Troupes Aéroportées de Pau, qui rendaient les honneurs.

Du porche de l'église M. ABADIE, maire de Bosdarros, exaltait la carrière d'administrateur hors de pair du Général PARLANGE et exprimait avec ses condoléances à sa famille et à ses nombreux amis, les regrets unanimes de toute une population restée fidèle à son souvenir.

A son tour, le Général SORE, Président de la Section du Sud-Ouest, prenait la parole pour un éloge dont on lira le texte en d'autres pages.

Puis, derrière les drapeaux, dont celui des anciens combattants locaux, porté par un Marocain résidant à Bosdarros, le corps était conduit jusqu'au cimetière, escorté d'une longue procession d'amis, de connaissances et de camarades, tandis que les troupes saluaient au passage la dépouille mortelle aux accents de la marche consulaire.

C'était ensuite l'inhumation en présence de la famille et d'une grande foule, avec son rite sacré.

Dans les Aurès, voici quelques années, le Général avait rencontré un enfant de Bosdarros : André LANNES. « Je veux reposer au cimetière de ce village... » lui avait-il dit.

Ainsi fut fait le 22 novembre 1972.



Tout en veillant au bon déroulement des cérémonies, nous avons noté parmi la nombreuse assistance, la présence des personnalités suivantes : M. le Préfet BAIN, d'Oloron-Sainte-Marie, représentant le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, MM. les Généraux PAULY, représentant le Général Commandant la 4^e Région Militaire, SARRAZAC et PINCE. Les Colonels LACARRAU (ANOR), LASSALLES-ASTIS (Société

d'Entr. de la Légion d'Honneur), PRAT (Epaulette), DIEU, commandant la Gendarmerie des P.-A. ; DEDIEU, adjoint du Général dans les Aurès, le Capitaine BEAUFRETON, Cdt la Cie de Gendarmerie de Pau, M. COGOMBLES (Rapatriés d'A.F.N.), Dr ROCHE, ami des Goums et du Général, le Député SALLENAVE ; LABARRERE, conseiller général et maire de Pau, PLASTEIG, Maîtres CADET et CORVEST, conseillers généraux, LASSARTESSE (Office des A.C.V.G.), Mme Elise PUJONBERDANCE, Pte Die des C.V.R., CARDOT, conseiller municipal de Pau délégué aux A.C., les membres du conseil municipal de Bosdarros, une forte délégation d'officiers et de sous-officiers en uniformes de la garnison de Pau, les représentants des diverses associations patriotiques : Rhin et Danube, Décorés au Péril de leur Vie, Rapatriés d'Algérie, Légion Etrangère, etc.

**

LA KOUMIA était représentée par M. le Général d'Armée ALLARD et Mme, MM. les Généraux BARROU et Mme, CONSTANT, LEBLANC, LECONTE, LECOQ, MASSIET du BIEST, PARTIOT, SORE et Mme, Mme la Générale LIEUX.

Les Colonels d'ELISSAGARAY et Mme, GASCOU et Mme, JACQUINET, JENNY, de KERAUTEM et Mme, THEBAULT et WALLART.

Les Commandants ALBY et Mme, BERTOT, BUAN, FELTMANN, FLORENTIN et Mme, GAILLARD, HARMEL, ROUX (de Toulouse), le Capitaine GOURDE.

MM. DESCHSEAUX, DAROLLES, DELAUNAY, BELLOCOQ, MAYSTRE, PINOS, RENON, Mmes NAZE, SERVOIN et ZUSCHMIDT accompagnant leurs époux.

Etaient excusés : MM. les Généraux de MONTSABERT PARDES, HUBERT, MIQUEL, LAVERGNE (Cdt la 4^e R.M.) et le Préfet GILLY.

Les Colonels BORIUS, CABASSY, CHAVIGNY.

Le Commandant CANO, Capitaines LECUYER, NOBLET, MANUS, VERDES, DULARD, BONNOT, HENRI, etc.

**

Soucieuse de faciliter le rapide séjour à Pau de tous les camarades venus de loin, la Section avait prévu et organisé un repas simple à l'Hôtel-Restaurant des Voyageurs, tenu par notre camarade MAYSTRE à Gan, entre Bosdarros et Pau.

Etaient présents à ce repas : Général ALLARD et Mme, Général MASSIET du BIEST, Général LEBLANC, Mme la Générale LIEUX, Commandant GAILLARD, Commandant ALBY et Mme, Commandant FLORENTIN et Mme, Commandant SERVOIN et Mme, Capitaine MAGNE, Capitaines NAZE et Mme, LABADIE, LESBATS, DAROLLES, DELAUNAY, ZUSCHMIDT et Mme.

La presse du Sud-Ouest a longuement relaté les obsèques du Général PARLANGE et elle a traduit les sentiments de la population en rendant à sa mémoire un hommage tout particulier.

Capitaine NAZE.

**

Le 15 janvier 1973 à 11 h 30, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole Militaire à Paris, LA KOUMIA faisait célébrer une messe pour le Général PARLANGE.

Madame MALIK, sa sœur, qui était venue du Béarn pour la circonstance, ses cousins ou les amis de sa famille, M. et Mme MICHEL, Madame MARCHAND, M. et Mme NEUVEUX, Madame DUBOIS, Madame OUSSET, Madame et Mlle REINER y assistaient. Dans le chœur, le fanion de LA KOUMIA et le drapeau de « Rhin et Danube ».

L'homélie fut prononcée par M. l'Aumônier de l'Ecole Militaire qui insista sur la valeur humaine de l'œuvre à laquelle le disparu consacra la plus grande partie de sa vie, œuvre dont l'objet est l'homme et le but son progrès et la paix.

Les anciens des A.I. et des Goums et ses amis de la région parisienne dont la plupart n'avaient pu se rendre à Pau pour ses obsèques, étaient présents. Au premier rang, Madame la Maréchale de LATTRE, le Général et Madame GUILLAUME, le Général LEBLANC, le Général MASSIET du BIEST, le Général LECOMTE, puis les Généraux MALAGUTTI, PARTIOT, de SAINT-BON, VAUTREY, de LIGNIVILLE, de FURST, de la BROUSSE, de la RUELLE, de LOUSTAL, TURNIER, BONHOUR; LEBOITEUX, VOINOT, DUGUE-MAC CARTHY, de SEZE, VAILLANT, GAUTHIER, de MAREUIL, PICARDAT, GUIGNOT, de GANAY, DELUC, ALBY, MULLER, LEPINE, de ROQUETTE-BUISSON, HUCHARD, DUTHE-HARISPE; Mesdames CROUX (fille du Général de LOUSTAL), PHILIMORE, ANGLADE, MARCHAL, BRAULT-CHANOINE, Mademoiselle GEORGES, etc. Excusés : Général HOGARD, Colonel WINCKEL, Pierre LYAUTEY, Madame REBOURS, Général BRISSAUD-DESMAILLET (1).

Madame la Maréchale JUIN, absente de Paris, n'avait pu venir, à son grand regret.

Absent également, le Colonel PARLANGE, frère du Général, empêché par son état de santé ainsi que son épouse. Il a écrit au Général Guillaume : « Par ma sœur, nous avons eu un écho de cette émouvante cérémonie du souvenir et restons profondément touchés et reconnaissants de cette nouvelle marque d'affectueuse amitié que LA KOUMIA a témoigné à mon frère ».

EXTRAITS DE L'ALLOCATION DE M. L'ABBÉ OLHASQUE ANCIEN CURÉ DE BOSDARROS

Qui de nous ne souhaite entendre, au jour de la rencontre avec le Seigneur, la dernière phrase de cet évangile « Très bien, serviteur bon et fidèle, entre dans la joie de ton maître. »

Le Général PARLANGE est mort. Il a fait le passage que nous aurons tous à faire : ce passage de la mort, qui est une rupture de la vie, une vie qui n'est pas détruite, mais transformée. Il a déjà ouvert les yeux sur la vraie vie. Et nous voici réunis pour prier le Seigneur afin que celui qui nous a quittés puisse entendre cette parole que le Maître adresse au bon serviteur...

Comme je le disais hier à quelqu'un, je l'ai connu sans décorations et les rencontres fréquentes et cordiales que nous avons n'étaient autres que les rencontres de deux serviteurs, le serviteur de la paroisse que j'étais, et le serviteur de la commune qu'il était...

S'étant vite fait adopter, il s'est laissé choisir pour servir au mieux les intérêts de la commune. Son expérience l'avait amené à une grande connaissance des hommes, faisant preuve d'une psychologie remarquable. Et, s'il a consacré ses dernières années de retraite et de validité à notre service, c'était bien aux dépens de sa tranquillité. Connaissant les talents qu'il avait reçus, il voulait les faire valoir jusqu'au bout de ses forces. Il était l'un de nous, serviteur de tous, nous dépassant tous de quelques coudées et il ne le montrait pas...

Comme le disait un petit article de journal, il était un de ces hommes qui marquent profondément leur entourage. Il était le maire écouté et aimé de ses administrés qu'il connaissait bien. Il était l'homme qui respectait son interlocuteur et ses opinions, l'homme qu'on aimait à cause de sa bonté naturelle et de son impartialité, même si elle n'était pas toujours reconnue, l'homme qui savait dépasser les cas particuliers pour servir l'intérêt commun, et nous savons tous combien c'est chose difficile...

Entouré d'amis de toutes les classes et professions, il aurait donné tout ce qu'il avait, se contentant d'une 2 CV poussive, qui parfois refusait de le porter...

Il craignait la mort subite et, voulant faire profiter les siens de ses biens matériels, il a su s'en détacher à temps pour se retirer auprès de sa sœur.

Sa vie a été vécue à l'ombre de la Croix du Christ, car c'était un croyant, un homme de foi.

Il venait souvent se refaire une âme de croyant au milieu de l'humble assemblée du dimanche et des jours de fête...

Ayant connu l'incompréhension et les contrariétés dans sa vie militaire, il n'a pas laissé la haine s'installer dans son cœur.

Il connaissait bien ses limites et parlait très simplement de ses faiblesses humaines.

C'est pourquoi, ensemble, nous le recommandons à la miséricorde de Dieu, le priant de reconnaître en lui un « bon et fidèle serviteur », digne de participer sans tarder à la joie de son maître...

Je pense que nous pouvons tous trouver, en toute humilité, bien des exemples à imiter dans les quelques années de sa vie que M. PARLANGE a vécues ici, exemples qui m'ont poussé à choisir ce texte d'Évangile.

A nous tous, croyants ou incroyants, le Seigneur a confié des dons, puisions-nous les mettre en valeur au service de nos frères.

Le départ des nôtes et, aujourd'hui le départ de M. PARLANGE, sont autant d'occasions que le Seigneur nous donne de regarder nos propres vies qui passent très vite, pour les rendre plus conformes à la volonté du Seigneur qui nous disait tout à l'heure, par la voix de Saint Paul : « Vous êtes tous des fils de lumière, ne restons pas endormis, mais soyons vigilants ! »

ALLOCUTION PRONONCEE PAR LE GENERAL SORE

Président de la Section du Sud-Ouest de la Koumia

à Bosdarros le 22 Novembre

*Monsieur le Préfet,
Monsieur le Député,
Messieurs les Officiers Généraux,
Monsieur le Conseiller Général, Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,
Mes chers Camarades,*

Le Général de Division Georges PARLANGE est mort avant hier dans sa retraite de THONAQUE, près de PAMIERS, où il vivait depuis quelques mois auprès d'une de ses sœurs.

Ancien Maire de Bosdarros de 1961 à 1971, après une magnifique carrière militaire et administrative en Afrique du Nord, il avait décidé de reposer dans ce coin béni du Béarn, où il avait vécu une période trop courte, avec celle qui fut son épouse, compagne idéale, et ainsi trouver la Paix du Seigneur sur ces coteaux ensoleillés annonçant les Pyrénées toutes proches, sur la route du Maghreb.

**

Il m'appartient aujourd'hui au nom du Général d'Armée GUILLAUME, ancien Commandant des Goums Marocains et Ancien Résident Général de France au Maroc, au nom des Généraux LEBLANC, BOYER DE LA TOUR, MASSIET DU BIEST, anciens commandants des 1^{er}, 2^e et 3^e groupes des Tabors Marocains, ses compagnons d'armes, au nom des anciens Officiers des Affaires Indigènes du Maroc et, plus particulièrement des anciens officiers et sous-officiers des goums marocains groupés dans leur association ! LA KOUmia », présidée par le Général TURNIER, de dire à notre compagnon, à notre ami, le Général PARLANGE notre au-revoir.

**

Modeste, notre camarade avait demandé qu'il n'y eut, à ses obsèques, ni fleurs, ni couronnes, ni discours. Si ces dernières volontés n'ont pas été observées en leur totalité, qu'il veuille bien de là-haut en excuser tous ceux qui l'ont connu et garderont son souvenir au fond de leur cœur.

GUERRE de 1914-1918 : Né à BAYONNE en 1897, où son père officier était en garnison, notre camarade s'engageait en 1915 à 18 ans, au 70^e R.I., un de ces magnifiques régiments bretons qui se sont distingués par leur solidité, leur opiniâtreté et leur modestie.

Après avoir été successivement aspirant en 1916, sous-lieutenant en 1917, il était blessé en 1918.

A l'Armistice, il était titulaire de cinq citations.

*
**

Ayant rejoint le Maroc, après la guerre il était affecté en 1919 au 4^e Régiment de Marche Marocain, où il fit colonne dans la région d'OUZZANE. Ensuite, il servit en Pays Rhénan, sous les ordres du Colonel GEORGES, ce chef prestigieux qui devait être grièvement blessé à MARSEILLE auprès du Roi ALEXANDRE de SERBIE et du Président BARTHOU.

Affecté en 1924 au Service des Renseignements du MAROC, il participait à toutes les opérations de pacification du MAROC jusqu'en 1934. Il débuta comme Adjoint au bureau des A.I. de TALSINNT, à la mort du Lieutenant DESPAX, tué par les AIT-HAMMOU.

Chef de Bureau des A.I. de RICH, adjoint au Bureau Régional de Meknès, Chef de poste des A.I. de KERROUCHEN dans le Moyen-Atlas, il repassait en 1931 la MOULOUYA et était nommé Chef de Bureau des A.I. de TOUNFITE, dans ce pays qu'il avait conquis et où il restait jusqu'en 1938.

De 1939 à 1943, il était successivement Chef de Bureau du Cercle d'ITZER et de MIDELE.

Il totalisait en 10 ans, 8 citations.

*
**

A la formation du 4^e G.T.M. à CAMP-MONOD en juin 1943, le Commandant PARLANGE commande le V^e Tabor venu d'AIN-LEUH. C'est avec lui qu'il fera la campagne d'ITALIE où la première mission du G.T.M. incorporé à la 2^e D.I.M. (4^e, 5^e et 8^e Tirailleurs Marocains) va être de s'infiltrer entre la V^e Armée U.S.A. et la VIII^e Armée Britannique.

Pendant l'hiver 1943-1944, particulièrement rude, il participera, entre autres opérations :

- à la tentative de percée par la cluse de SAN-MICHELE,
- aux combats entre MAINARDE et MARRONE,
- à l'affaire de la COSTA SAN PIETRO.

Puis c'est la préparation de la grande offensive, qui conduira à la bataille de ROME, à travers les Monts AURUNCI vers la Route 6, par les Monts LEPINI du 13 mai au 3 juin 1944.

JUIN est occupé par des déplacements coupés de repos plus ou moins longs sur la route du Latium et de la TOSCANE.

C'est le mois au cours duquel le Commandant PARLANGE, Chef de guerre éminent, à la personnalité rayonnante, sympathique à tous, est chargé de la remise en condition du XVII^e TABOR, si durement touché par la mort de son Chef, le Lieutenant-Colonel D'ALESSANDRO, et de la plupart des cadres de son P.C., installé à CARPINETTO, dans la villa PECCI du Pape LEON XIII, minée à retardement par les Allemands, et sautant dans la nuit du 4 au 5 juin.

Le 2 novembre, au MAROC, le Lieutenant-Colonel PARLANGE reçoit du Lieutenant-Colonel GAUTIER le commandement du 4^e G.T.M.

Reformé en Afrique du Nord, grâce à la méhalla Chérifienne du Colonel BUTERI au si grand cœur, le 15 février 1945, le G.T.M. repart « sans tambour ni trompette ».

Les 9 et 14 mars 1945, le débarquement a lieu à MARSEILLE.

Le 8 avril, le V^e TABOR franchit la frontière allemande près de WISSEMBOURG, traverse le PALATINAT et passe le RHIN à SPIRE.

Dès le 17 avril, le 4^e G.T.M. est remis à la disposition de la 3^e D.I.A. pour participer avec cette grande unité à l'attaque de STUTTGART, où le 1^{er} mai a lieu un important défilé auquel participe le V^e TABOR et partie du XI^e TABOR.

Le 5 mai, le 4^e G.T.M. traverse le DANUBE, prêt à partir par voie ferrée en AUTRICHE.

Le 14 juillet, il défile à PARIS.

En octobre, le 4^e G.T.M. commandé par PARLANGE, est pour la deuxième fois au cours de la Campagne d'Allemagne cité à l'ordre de l'Armée. Le Général DE GAULLE lui décerne cette citation à FRIBOURG.

Au cours des Campagnes 43-45, le Lieutenant-Colonel PARLANGE est trois fois cité.

*
**

Nommé Colonel en juin 1946, le Colonel PARLANGE est adjoint au Directeur des Affaires Indigènes et Commandant des Goums Marocains.

De 1948 à 1955, il est Chef du Territoire de TAFILALET où il est nommé Général de Brigade. Il quitte KSAR et SOUK pour prendre le commandement de la Région d'AGADIR. Après 3 mois, il part pour l'ALGERIE, où on l'appelle pour prendre en mains le secteur si difficile des AURES où a éclaté la rébellion.

Le 15 mai 1955, il est à BATNA, commandant civil et militaire des AURES-NEMENCHAS.

A la retraite comme Général de Division, il est nommé Préfet. Son séjour en ALGERIE se terminera en août 1958.

Deux citations s'ajouteront aux 16 déjà reçues depuis le début de sa carrière militaire.

En 1961, le 1^{er} avril, le Général était élevé à la dignité de Grand Croix de la Légion d'Honneur.

Il était à ce moment-là, depuis 1961, Maire de la commune de BOSDARROS où il devait pendant 10 années, exercer son mandat municipal, avant de se retirer à THONAQUE.

*
**

Magnifique Officier de l'Armée d'Afrique ayant servi plus de 30 ans au MAROC et en ALGERIE.

Doué d'une vive intelligence, d'un sens aigu des réalités et des possibilités, le Général PARLANGE se distinguait aux premiers contacts par sa franchise, sa loyauté, sa générosité, sa belle humeur, qui en faisait un homme de cœur et d'action.

Cet homme de grande Foi, à la personnalité si attachante, se faisait remarquer par sa droiture de caractère, son rayonnement naturel, la confiance qu'il inspirait à tous, l'autorité qui émanait de sa personne, et qui lui gagnaient tous les cœurs.

Baroudeur, il savait qu'après la conquête, il fallait pacifier, organiser, équiper. Surmontant toutes les difficultés, s'adaptant à toutes les situations, il se révélait un Chef et un Administrateur de grande classe, quel que soit son grade.

Mais c'est à la conquête des cœurs des troupes qu'il commandait et des tribus nouvellement soumises qu'il porta son effort pendant la plus grande partie de sa carrière, sachant acquérir la confiance, l'estime, le respect, puis l'amitié et la fidélité des chefs et des tribus comptant parfois parmi les plus difficiles.

Le « CAPTAN BOULANGE » fut pendant de longues années chanté lors des haïdous, en pays BENI MGUILD et AIT HADDIDOU. Et TOUNFITE restera longtemps dans le souvenir de ses camarades le modèle de ce qu'un officier des A.I. pouvait réaliser.

Qu'il s'agisse des européens ou des marocains, des arabes ou des berbères, des grands colons ou des « petits pauvres », il était pour tous un guide éclairé.

Quant à l'action du Général PARLANGE lors des affaires d'ALGERIE, elle ne fut pas facile, car il se heurtait à bien des habitudes, et des routines.

La création du commandement civil et militaire des AURES-NEMENCHAS n'avait pas été sans inquiéter certains milieux d'ALGERIE. La personnalité de PARLANGE, sa connaissance du milieu, ses réussites indiscutables n'étaient pas sans provoquer jalousie et envie. Il menaçait de démissionner. A PARIS, le Gouvernement s'inquiétait.

Le Président Edgar FAURE, le 13 octobre 1955, disait à l'Assemblée Nationale :

« Je suis heureux d'avoir pu faire l'expérience du commandement mixte du Général PARLANGE dans l'AURES. Je me souviens de ce jour où, avec M. BOURGES-MAUNOURY et M. SOUSTELLE, cherchant un nom, nous avons pensé à ce beau type d'Officier français, que nous avons pris au bord de la retraite pour lui imposer une charge d'intérêt national à laquelle il s'est soumis.

Le Général PARLANGE est allé dans l'AURES. Il a commencé là-bas un beau travail de pacification. Il a repris peu à peu la confiance des populations qui avaient été trop éloignées de nos cadres... ».

*
* *

Mais, tous les mots sont bien insuffisants pour décrire ce qu'a été notre Chef et notre ami. C'est avec ferveur que nous prions pour cet homme de bien, pour ce juste dont les œuvres auront été, nous en sommes certains, agréables à Dieu.

*
* *

Nous nous inclinons devant la douleur de tous les membres de la famille du Général PARLANGE et nous la prions d'agréer nos très vives condoléances.

L'HOMMAGE DU GENERAL MASSIET DU BIEST A SON AMI

Peu avant de disparaître à son tour, le Général MASSIET du BIEST nous avait envoyé ces lignes sur le Général PARLANGE. Son témoignage est d'autant plus émouvant que, malgré son état de santé qui aurait dû le lui interdire, il avait tenu à faire le voyage de Paris à Pau pour accompagner son ami très cher à sa dernière demeure.

Avec le Général PARLANGE disparaît une figure exceptionnelle dont les deux activités principales ont été de combattant et d'administrateur.

Combattant : renonçant à passer son examen de Saint-Cyr qu'il préparait, il s'engage à 18 ans dans un régime breton comme simple soldat ; il y fait toute la guerre. Devenu officier, il veut continuer le Baroud du Maroc, tirailleur, affaires Indigènes, tabors marocains, on vient le chercher pour une mission difficile de combat et de pacification en Algérie où il est Général-Préfet tous pouvoirs dans les Aurès.

Administrateur : il en a donné des preuves éclatantes au Maroc, puis en Algérie et enfin dans sa retraite au petit village de Bosdarros qui lui doit Algérie et enfin dans sa retraite au petit village de Bosdaros qui lui doit beaucoup.

Mais, en dehors de tout ce qui est précisé par ailleurs, je veux écrire ces quelques lignes pour apporter un témoignage sur l'homme et sur l'ami que j'ai eu la chance de connaître particulièrement.

Nous nous sommes rencontrés, en effet, comme Lieutenants dans la même compagnie ou bataillon, aux tirailleurs marocains au Maroc puis à l'armée du Rhin ; nous nous sommes côtoyés moult fois dans notre activité aux Affaires indigènes.

Nous avons longtemps vécu ensemble une vie de célibataires mais en toute confiante et profonde amitié.

Ses qualités de cœur étaient incomparables : il savait accueillir tous ceux qui voulaient s'adresser à lui avec un abord souriant et un esprit ouvert à tous les problèmes. Il savait être généreux sans compter, grand seigneur sans forfanterie, d'une droiture sans compromission.

Il m'écrivait fin juillet, avant sa mort, que, s'il avait la satisfaction de vivre bien entouré par une famille attentionnée, sa santé était très précaire et que, renonçant à tout déplacement, il se demandait quand nous pourrions nous revoir « avant le grand voyage ».

Hélas, cette satisfaction ne nous aura pas été donnée, mais son image reste profondément gravée dans mon cœur, comme certainement dans tous ceux de LA KOUMIA.

Jacques MASSIET du BIEST.

MON AMI, LE LIEUTENANT PARLANGE

Après des débuts au « Service des Renseignements » en 1926, puis après le cours de Rabat, j'ai eu la grande chance d'être affecté en juin 1927 au Bureau de RICH dont le Lieutenant PARLANGE était le chef. Et c'est lui qui m'a appris mon métier.

Pour rejoindre RICH, c'était toute une affaire. Il fallait d'abord que la « sécurité » soit en place sur la route de Midelt. Ensuite, à partir de Midelt, il fallait attendre une occasion, car la protection était assurée de façon tout à fait irrégulière au Tizi n'Telghemt (à l'époque, RICH était encore tributaire de Bou-Denib).

Nous étions trois à rejoindre le Sud : LACOMME, qui allait à Erfoud, du BOYS à Talsint et moi à Rich. Nous eûmes la bonne fortune de trouver à Midelt un escadron du 3^e Spahis Marocains qui se rendait dans la vallée du Ziz. Le premier jour, nous fîmes étape à Ba Sidi, au pied nord du Tizi n'Telghemt.

En fin de journée, au bivouac, nous vîmes une petite auto qui descendait de la montagne. C'était PARLANGE qui venait, sur une méchante piste cahotante, chercher son adjoint, après avoir installé des partisans sur les crêtes tout au long de son trajet.

Les spahis insistèrent pour que PARLANGE dîna avec eux puis, la nuit étant tombée, il fut évident qu'il fallait rester là pour le coucher. Au petit matin, PARLANGE m'emmena dans sa 6 CV Renault et, sur la route, nous trouvâmes les tribus en effervescence à la recherche de leur hakem qui devait rentrer la veille au soir et n'avait pu les prévenir du changement de programme.

*
**

PARLANGE était un merveilleux officier d'Affaires Indigènes connaissant admirablement ses gens, lucide, actif, modeste. Il avait eu comme patron le Lieutenant DESPAX, qui avait été tué à Talsint en 1925 en essayant de désarmer, suivant l'ordre hasardeux qu'il avait reçu, une fraction des Aït Hammou qui n'avait pas suivi le reste de la tribu en dissidence en 1912. PARLANGE, qui était dans un poste voisin au moment du drame, était arrivé avec la colonne de secours. Il avait délivré les mokhaznis, qui s'étaient barricadés dans le poste sous le commandement du cuisinier et qui avaient empêché, par leur feu, les rebelles de venir mutiler le corps de DESPAX resté au milieu de la place. PARLANGE parlait souvent de cette affaire encore récente, dont il avait tiré de multiples enseignements.

À Rich, nous avions comme administrés les Aït Izdeg, mais, en face de nous, se trouvait le pays insoumis, avec les Aït Hadiddou au nord-ouest et les Aït Morghad au sud-ouest. Sur ce bled, on savait peu de choses. Et comme

les avions de l'époque, basés à Bou Denib, ne pouvaient s'aventurer sur le bled Siba à cause de la longueur de l'aller et retour dépassant leur rayon d'action, PARLANGE étudiait par renseignements le terrain, ainsi que l'organisation des tribus d'en face. C'est de lui que j'ai appris à interroger les informateurs et à dresser une carte de pays inconnu, en jouant avec eux sur un tas de sable.

Les grandes discussions qui avaient lieu en 1927 portaient sur le sens dans lequel coulait un certain oued : l'assif Melloul qui était là-bas, loin dans la montagne. Coulait-il du nord au sud ou du sud au nord ? Les avis étaient partagés.

Les Aït Hadiddou n'avaient pratiquement jamais subi le joug du Sultan ; aussi, était-ce une tribu particulièrement intéressante à étudier.

Une fraction, les Aït Chrad Ighsane, était ralliée, c'est-à-dire qu'elle venait sur nos marchés, mais nous ne mettions pas les pieds chez elle, moyennant quoi nous vivions en paix. Cet état de fait dura longtemps jusqu'au jour où les choses s'envenimèrent à la suite du meurtre du frère de BEN SASSI, l'ordonnance de PARLANGE. Ce frère de BEN SASSI, bien qu'ayant la vue basse, avait été recruté par bonté d'âme, comme « assès » dans le village de Rich. Une nuit, entendant du bruit, il alla buter sur des perceurs de murailles Aït Hadiddou en train d'opérer et qui lui firent son affaire. De cet incident naquit une suite de difficultés dont l'aboutissement fut le sévère combat des Aït Yakoub en 1929. Mais ceci est une autre histoire, car PARLANGE avait quitté la région, entre temps.

D'autres insoumis nous causaient des difficultés : les Aït Aïssa Izem, une importante fraction nomade des Aït Morghad, auxquels nous disputions les pâturages de la plaine d'Ikhfaman, à proximité de nos populations soumises du Haut Ziz et que le Lieutenant Gaulis, prédécesseur de PARLANGE à Rich avait durement secoués.

A Rich, nous avions pour voisin le plus proche le chef de bureau de Ksar es Souk : le Lieutenant DE LAUNAY, qui était un phénomène extraordinaire. Nous allions voir volontiers ce charmant camarade qui avait toujours des renseignements de premier ordre sur les Aït Morghad. Mais il n'y avait pas encore de route à cette époque, entre Rich et Ksar es Souk, et nous mettions de dix à douze heures à cheval pour faire le trajet et autant pour le retour. Quand PARLANGE arrivait en vue de Ksar es Souk, LAUNAY faisait tirer le canon, lancer des fusées..., le grand jeu ! Et, à table, son serveur était en habit, le plastron barré d'un grand cordon.

L'observation des tribus insoumises était passionnante, car nous avions le spectacle de ce qui s'était toujours passé au Maghreb depuis des siècles. Ce n'étaient que luttes intestines pour les motifs les plus divers : empiètements sur les zones de pâturages, détournements d'eau, enlèvements de femmes, etc... C'était la loi du plus fort. Les combats étaient interrompus ou limités dans l'espace par des trêves négociées grâce aux bons offices d'hommes pieux, « marabouts » ou chorfas, qui faisaient grassement payer leurs interventions. Et puis, les luttes reprenaient pour tel ou tel manquement et, au bout d'un certain temps, il devenait bien difficile de se souvenir des origines du conflit et de tous les incidents qui en avaient émaillé le déroulement. On assistait à des renversements d'alliances, à des trahisons. PARLANGE, comme LAUNAY, cherchait à profiter de ces dissensions pour amener certaines fractions à rechercher notre protection.

Vraiment, le plus essentiel des biens que nous ayons apporté d'abord à ce pays, est l'ordre et la paix.

Il quitta un beau jour les A.I. et son épée pour entrer dans les ordres. Il est maintenant le Père OTHON, franciscain, à Meknès. (N.D.L.R.)

*
**

Rich était un lieu étonnant, dont PARLANGE était le maître incontesté. Il était accessible à tous, connaissait admirablement ses gens. Ne se contentant pas d'un examen superficiel des problèmes, il recherchait le mobile profond des actions des hommes et savait jauger rapidement ceux à qui il avait à faire. Je l'ai vu combien de fois déceler le mensonge, par l'observation des mouvements réflexes de la pomme d'Adam ou de telle partie du visage.

Avec sagesse et prudence, il essayait de limiter les exactions des chefs locaux, tout en prenant garde de ne pas diminuer leur autorité. C'était un jeu d'équilibre subtil que j'ai rarement, hélas ! vu pratiquer par les officiers des Affaires Indigènes ou les Contrôleurs civils, qui tombaient facilement dans un excès ou dans l'autre.

*
**

PARLANGE était très intelligent, travaillait vite et beaucoup, mais, pendant les heures de loisirs et aux repas, c'était un joyeux drille dont la réputation s'étendait au loin et nous recevions beaucoup de visites. Le cuisinier, BEN HAMIDA, faisait une cuisine curieuse, dont les saucés étaient généreusement arrosées de cognac. Quelquefois, à deux heures du matin, PARLANGE faisait réveiller BEN HAMIDA pour faire une soupe à l'oignon. Complètement abruti, ce malheureux allongeait naturellement la soupe avec ses recettes particulières.

J'ai le souvenir d'une soirée mémorable d'août 1927, où nous avons fêté les 30 ans de PARLANGE et où nous avons allumé ce que nous pouvions, c'est-à-dire 30 grosses bougies de l'Intendance, qui nous faisaient suer à grosses gouttes, tandis que les singes (car PARLANGE avait un couple de singes) faisaient la sarabande autour de nous. Ces singes avaient de gros défauts : ils aimaient se balancer sur les fils téléphoniques qu'ils rompaient assez souvent et ils adoraient déchirer des papiers lorsqu'ils arrivaient à pénétrer dans la pièce des archives du bureau...

Enfin, PARLANGE avait un énorme dogue de Bordeaux de couleur blanc sale, qui s'appelait Julot et qui avait une patte avant tordue, un camion Mazères l'ayant un peu écrasée. Aussi Julot galopait-il de travers en faisant des « appuyés ». Le grand jeu pour PARLANGE consistait à exciter Julot en lui disant : « Allez, Jules, fais l'officier supérieur. » Et Jules grommelait en galopant sur place.

En repensant à tout cela, j'admire la longanimité de notre commandant de Cercle, le Chef d'Escadron Eugène PANESCORSE doté d'une paire de moustaches tirées à l'horizontale et d'une longueur exceptionnelle, les doigts chargés de bagues. C'était un excellent homme, plein d'expérience, que nous faisons respectueusement enrager lorsqu'il venait nous voir et que nous faisons les pitres avec notre toubib : Lieu d'abord, Temple ensuite.

*
**

Je n'en finirais pas de raconter des histoires sur Rich, sur les compagnies montées de la Légion qui rayonnaient autour de nous, et sur PARLANGE, qui prétendait avoir séduit une femme dans un train, lors d'une permission en France en 1928, grâce à sa carte de visite gravée de Professeur agrégé d'ocarina.

Mais, en fait, PARLANGE était un peu prisonnier de sa légende d'amuseur. Il cachait sous cet aspect jovial une sensibilité profonde, une grande psychologie et une parfaite sagesse. Cet homme était extrêmement attachant ; il était la charité même. Aussi suscitait-il les dévouements les plus étonnants. — « Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent. »

Et puis, un beau jour, PARLANGE a été muté. Il a été envoyé dans le Moyen-Atlas comme chef de bureau de Kerrouchen, après un court séjour au bureau régional de Meknès. Moi, je suis resté à Mzizel dans la région de Rich, et j'ai eu pas mal d'aventures, hors de ce propos. Après l'affaire des Aït Yakoub, on m'a donné le 38° Goum qui avait été étrillé là-bas, et j'ai reçu pour l'encadrer,

mon camarade de promotion, le Lieutenant DE HAUTECLOCQUE, avec lequel je me suis lié d'une grande amitié.

En 1930, nous avons eu un engagement sérieux avec les Aït Hammou dans la plaine d'Ikhfaman, mais peu de temps après, nous avons eu quelques difficultés avec le Commandant OGER, notre commandant de Cercle, qui nous a mis tous les deux aux arrêts et mutés, HAUTECLOCQUE à Rabat, et moi à Bou Mia, dans la vallée de la Moulouya.

Là, j'ai trouvé comme chef de bureau le Capitaine BERN, que j'avais connu auparavant à Gourrama et comme voisin, à Kerrouchen, mon cher Lieutenant PARLANGE (on restait de dix à treize ans lieutenant dans ce temps-là). Nos autres voisins étaient le Lieutenant BERNARD de BEAUMONT à Aghbalou n'Serdane et le Capitaine FLYE-SAINTE-MARIE à Iizer.

Pendant une année, nous avons travaillé dans une ambiance exaltante de bonne camaraderie. BERN était un excellent officier ; sa femme était charmante et recevait tous ces célibataires avec une gentillesse extrême.

Et puis, il nous fallait préparer les opérations qui devaient nous amener chez les Aït Yahia et les Aït Sidi Yahia ou Youssef, au sud de la Vallée de la Moulouya.

Notre Commandant de Région était alors le Général NIEGER que nous admirions tous. C'était l'homme du Sahara et l'homme de Bouchavesnes sur le front de France. Mais pourquoi PARLANGE imitait-il toujours sa fille, qui avait un défaut de prononciation accentué ? C'était devenu une telle habitude que PARLANGE, un jour, parla de cette façon-là devant NIEGER. Je n'ai jamais vu les sourcils du Général s'élever à une telle hauteur.

Dès que le pays des Aït Yahia fut occupé en 1931, il fallut l'organiser. On créa un bureau des Affaires Indigènes à Tounfit qui fut confié à PARLANGE avec le 5^e Goum et un poste à la zaouïa de Sidi Yahia ou Youssef, où je m'installai avec le 18^e Goum.

La même confiante camaraderie que par le passé nous lia de plus en plus. J'allais le voir souvent à Tounfit et je le trouvais l'imagination toujours en éveil, agitant des plans de construction et de décoration mirifiques. Il finissait par réaliser ces projets et c'était une chose étonnante de le voir se livrer à des combinaisons ahurissantes pour boucler son maigre budget.

PARLANGE était admirablement secondé à Tounfit par le Lieutenant GIRAUD, par l'Adjudant GUILLOT du 5^e Goum et par M. MEDAL du Service des Eaux et Forêts.

*
**

Plus on connaissait PARLANGE, plus on était surpris des aspects inattendus de sa personnalité. Bien sûr, il avait les idées les plus cocasses ; il était jovial, gourmand (il se levait la nuit pour grapiller les restes dans le garde-manger), mais c'était un homme profondément réfléchi, tout en étant d'une vivacité très grande.

Il avait des complexes, du fait de son embonpoint d'une part, du fait de son origine d'autre part (ses études avaient été écourtées par la guerre et il ne sortait pas de Saint-Cyr). Et pourtant, il lisait beaucoup, il était très fin, très complet. Ce qui frappait surtout, c'était sa connaissance des hommes, la chaleur de son contact, son extraordinaire générosité.

Enfin, c'était un homme profondément chrétien. Il ne s'est jamais séparé d'un petit drapeau brodé d'un Sacré-Cœur que sa mère lui avait donné lorsqu'il était parti pour le front en 1915.

Cette guerre de 14-18, il l'avait faite comme soldat, puis petit gradé dans ces solides régiments bretons dont il rappelait souvent l'admirable abnégation. Et parfois il fredonnait les plaintes que chantaient les bretons au cours des longues randonnées dans la boue, sac au dos.

Après 18, il était passé aux Tirailleurs Marocains où il avait connu du BIEST qui était devenu son grand ami et avec lequel il avait eu des aventures mémorables, aussi bien en colonne dans la région d'Ouezzane, qu'ensuite à l'armée du Rhin.

Avant d'en finir avec les évocations du temps de Tounfit, il me faut aussi signaler ici l'expérience que PARLANGE m'a donnée : un jour, pour obtenir un renseignement important, il a brutalisé un prisonnier qui, finalement, a avoué être l'auteur du crime que nous cherchions. Un quart d'heure après, on nous amenait le vrai coupable que des circonstances fortuites avaient fait découvrir. Nous nous sommes toujours souvenus de cela et nous avons pensé que la pratique déshonorante des coups donnés à des prisonniers était à rejeter. C'est à l'habileté, à l'intelligence, à la psychologie qu'il faut avoir recours dans la recherche du renseignement.

Au début de 1932, j'ai quitté Sidi Yahia ou Youssef pour Rabat où j'étais affecté à la direction des Affaires Indigènes. PARLANGE à Tounfit, moi à Rabat, nos relations ne se relâchèrent pas et je revins faire un bout d'opération avec lui en 1932, chez les Aït Aneur n'Ounefgou. Lorsqu'il venait à Rabat, il descendait chez moi et c'étaient de joyeuses retrouvailles.

*
**

1946 — LECLERC quittant son commandement en Indochine, je suis rentré en France assez mal en point, n'ayant aucun projet d'avenir. C'est alors qu'un homme qui m'avait connu autrefois au Maroc et qui était très lié avec M. Erik LABONNE, depuis peu Résident Général de France au Maroc, conseilla à celui-ci de me prendre comme « chef du Secrétariat politique », nom donné à l'ancienne direction des Affaires politiques que l'on venait de casser pour donner satisfaction au Sultan. Erik LABONNE me convoqua à Paris et sans me laisser le temps de me retourner, m'indiqua qu'il m'attendait la semaine suivante au Maroc pour faire un tour d'horizon.

J'arrivai donc, un beau jour de juillet 1946 à Rabat, où je fus accueilli par PARLANGE et par son adjoint, le Commandant ROUX.

Mon tour d'horizon fut vite fait et je compris aussitôt qu'au point où en étaient les choses avec un tel Résident et un tel Sultan, les positions françaises seraient sous peu renversées. Je décidai donc de refuser l'offre qui m'était faite par M. LABONNE, mais j'avais compté sans PARLANGE. Celui-ci fit mon siège d'une façon si pressante, si émouvante, si affectueuse, que je restai afin de profiter de l'occasion offerte pour tenter de modifier le climat.

Pendant le temps où je fus chef du secrétariat politique, puis directeur des affaires politiques, PARLANGE, qui était mon ancien, qui avait été mon chef, fut pour moi le meilleur des adjoints. Mon affection pour lui était extrême. C'était un ami incomparable.

1955 — J'étais chef d'Etat-Major du Général KCENIG, Ministre des Armées, et la situation dans les Aurès, six mois après le début de la rébellion, ne faisait que s'aggraver.

J'étais convaincu qu'on ne pourrait reprendre le pays en mains qu'en appliquant les anciennes méthodes d'apprivoisement, de mise en confiance, qui avaient réussi au moment de la conquête, et en réagissant contre le dangereux sous-encadrement des populations algériennes privées de leurs chefs d'antan. Mais, pour faire une telle politique, il fallait trouver un homme qui ait conservé les vieilles traditions des bureaux arabes et qui soit capable de les adapter avec intelligence, tout en imposant aux militaires la primauté du politique.

A mes yeux, l'homme qui répondait d'emblée aux exigences de la mission était PARLANGE.

Il commandait alors le territoire d'Agadir où il était parfaitement heureux. Je le fis convoquer à Paris et lorsque le Général KCENIG lui eut expliqué ce qu'on attendait de lui, PARLANGE, le cœur gros, accepta cependant sans hésitation car telle était sa conception du devoir et de l'intérêt supérieur du pays.

J'ai rencontré peu de soldats incarnant autant de solides vertus militaires jointes à autant de sagesse politique, autant de qualité humaine et une telle noblesse de sentiments.

Général Jean LECOMTE.

C'ÉTAIT UN CHEF... UN VRAI

Les années 1955 et 1956 furent, certainement, les plus dures de ma carrière préfectorale ; nommé, pour la seconde fois, Sous-Préfet de BATNA, j'y exerçais les fonctions d'adjoint-civil du Général commandant civil et militaire des AURES-NEMENTCHA et, à ce titre, j'avais, devant le Général PARLANGE, la responsabilité de l'action de toute l'administration civile dans cette zone difficile où, quelques mois auparavant, avait éclaté l'insurrection algérienne.

Chaque jour nous apportait, avec un travail harassant et des dangers multiples, la peur, qu'il fallait dominer, les inquiétudes, que l'on devait surmonter et les doutes auxquels on ne pouvait s'abandonner faute de ne plus trouver la force de persévérer.

Mais nous avions aussi les joies que procurent l'action, le travail en équipe et les résultats acquis, même quand ceux-ci étaient loin de correspondre à nos espérances. Ces joies et ces satisfactions, c'est avant tout au Général PARLANGE, mon « patron », que je les dois.

Remarquable chef militaire, il était aussi un administrateur de grande classe. Spécialiste de l'Islam, il connaissait parfaitement l'âme musulmane et suivait, sans aucune peine, le cheminement parfois tortueux de la pensée des hommes de ce pays. Mais, surtout, il avait au niveau le plus élevé, des qualités de cœur qui lui permettaient, en toutes circonstances, de comprendre les hommes, de les reconforter quand cela était nécessaire et de les amener à donner le meilleur d'eux-mêmes... Bref, C'ÉTAIT UN CHEF... UN VRAI, dans toute l'acception du terme.

Il était exigeant, mais toujours compréhensif, rigoureux mais bon et savait aussi bien se détendre et détendre les autres que travailler.

Tous ceux qui l'ont approché gardent sûrement le souvenir, non seulement des ordres fermes qu'il donnait, mais encore des merveilleuses histoires qu'il connaissait et racontait avec humour, de sa table si bien garnie et de son accueil toujours si chaleureux. Il savait mettre en confiance tous ceux qu'il rencontrait et établir avec eux un dialogue amical. Ils le quittaient alors, heureux de l'avoir vu, décidés à le satisfaire et prêts à se surpasser pour ne pas le décevoir.

Oui, lorsque je repense à ces terribles années vécues à son contact, je m'aperçois qu'elles furent aussi les plus exaltantes et les plus enrichissantes de ma vie professionnelle ; que le Général PARLANGE, mon chef toujours vivant dans ma pensée, veuille bien trouver ici le témoignage de mon affectueuse reconnaissance et de mon admiration.

Jacques LENOIR,

Préfet de Police de la zone de Paris.

PARLANGE, serviteur et témoin d'une bonne cause

Le Président de « Rhin et Danube » a tenu à rendre hommage dans la revue mensuelle de cette association à la mémoire du Général PARLANGE et il a demandé à la Koumia un article sur lui. Nous en reproduisons ici la plus grande partie, non sans dire à « Rhin et Danube » combien son geste nous a touchés (NDLR).

Ce fut comme Colonel commandant le 4^e Groupe de Tabors marocains que le Colonel PARLANGE appartient à la 1^{re} Armée du Maréchal DE LATTRE. Car il venait du Maroc. Le Maroc qui fut sa vie et qui le prit tout entier, depuis la fin de la grande guerre qu'il avait terminée comme sous-lieutenant d'infanterie, après s'être engagé à 18 ans. Il fut un modèle d'officier des Affaires Indigènes, un modèle inimitable certes, mais exemplaire au plus haut point. Sa personnalité était telle que tout le Maroc le connaissait et que tous nous l'aimions et l'admirions. Aux A.I. du Maroc, il donna pendant trente-cinq ans la mesure de ses qualités de générosité, d'humanité, avec sa passion de servir, de faire du bonheur et de faire et maintenir la paix d'abord, ce bien suprême que ce pays ne connaissait pas ; la mesure de ses talents pour organiser et administrer par l'exercice d'une autorité éminemment humaine et soucieuse d'équité. Mais ce qui est indéfinissable et ce qui le caractérisait, c'était une manière à lui de faire les choses toujours plaisamment et comme légèrement, comme si le bien était chose tellement naturelle que c'est la moindre des choses. Chez lui, jamais nul souci pesant de plaider pour lui-même ni de se justifier. Mais cette souveraine humilité qui est fierté et qui sait, comme rien d'autre et à bon escient, dire « Merde »... plutôt que d'esquisser le moindre plaidoyer ou que de risquer le moindre pharisaïsme. Il était comme il était et « Honni soit qui mal y pense ». Et l'on vit bien à ses œuvres qu'il était bon et dans le vrai. On ne peut évoquer PARLANGE sans essayer de dire, vaille que vaille, cette tournure d'esprit qui faisait de lui un personnage aussi remarquable, aussi souverain.

Aujourd'hui encore les échos parviennent de la montagne berbère dont la France s'est éloignée : elle garde tout particulièrement le souvenir de celui qu'on y appelait « Bourranje », et dont on aimait chanter les faits et gestes dans les « haïdous » aux jours de fête.

Certes un homme comme lui n'aurait pas participé avec une telle ferveur et une telle persévérance à cette œuvre de la France au Maroc s'il n'avait pas été certain de servir ainsi une bonne et juste cause. Aussi, devons-nous voir en lui un authentique témoin de la justice de cette cause. Il nous le rappelle et ce rappel est opportun.

Enfin en 1955, c'est en Algérie que le Général PARLANGE fut appelé à servir cette cause, à mettre sa passion et ses talents au service d'un pays déchiré, troublé, désorienté. La création du commandement civil et militaire des AURES-NEMENTCHA est décidée. La personnalité du Général PARLANGE, son expérience, ses réussites indiscutées le désignent pour ce poste. Il ne va pas reculer devant la difficulté ni les risques qui, une fois de plus, confirment l'affirmation de BUGEAUD en 1850 : « La question algérienne est et sera toujours IMMENSEMENT DIFFICILE »... (que cet avis autorisé nous rende modestes et charitables quand nous jugeons ceux qui s'y sont trouvés engagés, à quelque échelon que ce soit). Il n'est pas né pour fuir les épreuves. Il est né pour servir. On sait la suite... Mais nous savons aussi que, malgré les apparences qui passent, RIEN N'EST EN VAIN de ce que font la bonne foi et l'amour du bien. En Algérie comme ailleurs.

La personnalité et la vie du Général PARLANGE ont bien signifié ceci, à l'échelle humaine : l'amour et l'intelligence au service d'une juste cause et du bien commun. Et sans avoir l'air d'y toucher.

Gérôme de GANAY.

IN MÉMORIAM

RECTIFICATIF

Dans notre dernier bulletin, au début de l'article sur Michel BOUIS, dans l'énumération de ceux qui, avec lui, inventèrent et lancèrent LA KOUMIA, une erreur matérielle nous a fait omettre le nom de MARDINI, chez lequel, au 7, rue Saint-Augustin, fonctionna le premier bureau de LA KOUMIA en 1948.

Nous nous en excusons auprès de lui-même et de ses amis qui se souviennent des grands services qu'il rendit à notre association dans ses débuts difficiles.



Le Commandant CHIOTTI

Comme nous l'avons annoncé dans le dernier bulletin, le Commandant CHIOTTI a été enlevé brutalement à l'affection des siens le 24 octobre 1972 à GAILLAC où il s'était retiré après une carrière militaire et civile entièrement passée en Afrique du Nord et dans le Moyen-Orient.

Avant d'être promu officier au cours de la malheureuse campagne de France, de 1940, durant laquelle il fut grièvement blessé dans un char du 22^e B.C.C., Constant CHIOTTI avait longtemps servi dans les unités Méharistes de SYRIE. Sa brillante conduite au feu lui valu d'être cité trois fois en 1925-1926.

En avril 1941 commença sa carrière marocaine qui sera particulièrement marquée par le commandement du 38^e Goum qu'il aura la chance de conserver, près de dix ans, à ASSOUL puis à BIOUGRA.

En 1951, le Capitaine CHIOTTI quitte le SOUSS pour prendre les fonctions de chef de l'annexe d'AKKA. Ce sera sa dernière affectation dans l'armée active.

Mais il allait encore servir son pays jusqu'en 1970 en ALGERIE, à la tête d'une entreprise de conditionnement de l'alfa à DJELFA.

Encore une fois, il va parfaitement réussir dans une mission rendue de plus en plus difficile par les événements « grâce à sa connaissance du monde musulman, son sens de la justice, sa bonté profonde, ses facultés de compréhension et d'adaptation, devant les situations les plus imprévues ».

« C'était un homme sûr en qui l'on pouvait avoir la plus grande confiance. Au plus fort de l'agitation, il avait su faire régner le calme autour de lui... Grâce à lui, notre pauvre entreprise (La « Cellunaf ») a pu continuer à tourner, avant l'indépendance d'abord, et même huit années encore après l'indépendance, ce qui fut un véritable tour de force... Tout cela il le fit sans bruit, discrètement, sans aucune ostentation. »

Tous ceux qui ont connu et estimé le Commandant CHIOTTI approuveront les termes de cet hommage rendu à sa mémoire par son dernier « patron » en ALGERIE.

Ils se joignent à LA KOUMIA pour exprimer à sa famille, leur plus vive sympathie.

Y. JOUIN.

Le Commandant Jean André ITHIER

Le Commandant ITHIER est mort subitement à Saint-Raphaël le 25 octobre 1972. Son état de santé inspirait depuis plusieurs années des inquiétudes à ses proches et à ses amis. Mais il savait surmonter avec tant de fermeté les assauts de sa maladie et il en parlait avec tant de sérénité qu'on le pensait indestructible comme son affectueux sourire qui ne le quittait jamais.

Engagé dès l'âge de 18 ans au 63^e Tirailleurs Marocains en 1925, il est tout de suite attiré par les horizons africains. Il part pour le Maroc au début de 1928, mûrit ses jeunes années aux approches du Sahara à la Compagnie Saharienne du Guir, au Maghzen de Tilmî. Il est nommé à ce dernier poste Adjudant à titre exceptionnel en 1937, s'avérant comme un auxiliaire rêvé pour son Chef de Poste.

Son esprit curieux s'intéresse à tout : étude des coutumes des tribus, renseignements, relevés topographiques et toponymiques et son rayonnement lui vaut la sympathie et l'estime de ses chefs et de ses hommes.

Il servira par la suite dans le Maghzen de Tounfit, des Aït Ouanergui, de Ksiba, avec le même sens de l'humain, le même idéal, la même bravoure sanctionnée déjà par trois belles citations dont une à l'Ordre de l'Armée.

Nommé Sous-Lieutenant en 1940, il se verra affecté à nouveau aux Aït Ouanergui, à Azilal, puis comme Chef de Poste de Zaouïa Ahansal ; nommé Capitaine, il prendra en 1950 le commandement de l'importante annexe d'Ahermounou.

Appelé par ses chefs à servir dans une Algérie agitée, où les compétences sont recherchées, il donne le meilleur de lui-même dans les S.A.S. de la région de Batna. Maintenu sous les drapeaux en 1959, en qualité d'officier de réserve et promu commandant, il animera avec son habituel brio les S.A.S. de Barica et de N'Gaous.

Il vivra en temps que chef de Cabinet de l'Inspecteur des Affaires Indigènes les heures douloureuses de 1961 à Alger. Son intelligent dévouement, sa bonté sans faille, son tact discret feront merveille à ce poste.

Il quittera enfin, après une carrière droite comme une épée, ses chers horizons ensoleillés pour se retirer dans le Midi entouré de la sollicitude de sa famille et de ses nombreux amis.

C'est à Saint-Raphaël qu'il s'éteindra dans les bras de son admirable épouse.

Que Madame ITHIER et ses enfants veuillent bien trouver dans ces quelques lignes le témoignage de la profonde affection que vouaient à son mari notre Association et son Président.

Qu'elle sache enfin que nous garderons fidèlement dans nos cœurs le souvenir du Commandant ITHIER, soldat simple et loyal, à qui le Paradis des braves ne manquera pas d'ouvrir ses portes.

Général TURNIER.

Louis ROUSTAN

Le 11 février 1973, après une longue maladie, dans sa 59^e année, Louis ROUSTAN s'éteignait à l'hôpital Saint-Lazare à Paris. LA KOUMIA doit un hommage particulier à son porte-fanion et à un des membres les plus fidèles de son Comité. On trouvera dans la rubrique « Section de Paris » le compte rendu de ses obsèques qui eurent lieu le 15 février en l'église de Taverny, sa paroisse (il habitait 131, rue d'Herblay - 95150 Taverny).

A ses obsèques, son ancien chef, le Colonel de GANAY, rendit en ces termes hommage à l'ancien combattant des campagnes d'Italie, de France, d'Allemagne et d'Indochine et à l'ami dévoué, estimé de tous, qu'il était dans notre Association où il ne laisse que des regrets :

Au nom du Président et de tous les membres de LA KOUMIA qui réunit fraternellement les anciens des Goums marocains, je viens dire adieu à Louis ROUSTAN. Cette triste mission me revient, car il fit toute la guerre avec moi, au 3^e Tabor. Il connut, comme moi, les chefs auxquels je devais succéder à la tête de cette unité, le Lieutenant-Colonel de COLBERT, tué dans les Alpes le 15 septembre 1944, le Lieutenant-Colonel ABESCAT, tué devant la ligne Siegfried le 15 mars 1945.

ROUSTAN fit au 65^e Goum du 3^e Tabor les campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne. Il va aujourd'hui rejoindre ceux qui sont tombés à côté de lui sur ces champs de bataille, pour la libération de la Patrie et il aimera qu'ici, je rappelle leur mémoire qui lui était si chère : le Capitaine de BOISANGER, commandant le 65^e Goum, tué devant Marseille, le 26 août 1944 ; le Sous-Lieutenant FRUGIER, tué dans les Vosges le 19 novembre 1944 ; l'Adjudant TANTON, tué en Allemagne le 5 avril 1945 ; les moqademin HADDOU ou HADDOU, MOHA ou ALI, MOHA ou LHASSEN, ZAID ou HADDOU, MOHA ou BERGEDICH, MOHA ou ALI, pour ne citer que les gradés. J'ajouterai cependant le nom de Jean MINNE, ce jeune volontaire des Vosges, qui s'était engagé au 65^e Goum au passage de cette unité, et qui devait tomber à son premier combat devant la ligne Siegfried. Avec quel enthousiasme avait-il pris les armes ! Sur la civière qui l'emportait, il avait, avant de mourir, l'expression du même bonheur.

En faisant mémoire de ces morts qui nous sont chers et qui appartenaient, comme ROUSTAN, au 3^e Tabor et au 65^e Goum marocain, je rappelle toutes les actions auxquelles il participa comme chef d'échelon ou comme chef de section, toujours volontaire pour les patrouilles ou autres missions périlleuses. Il n'a certes pas fui le danger, mais la providence a voulu qu'il passât au travers. Courageux, loyal, modeste, excellent camarade, chef bienveillant et dévoué pour ses hommes, il avait la confiance de ses chefs, l'affection de ses subordonnés et l'estime de tous.

C'est un héritage d'honneur qu'il laisse à son fils, l'honneur de servir en toutes circonstances, dans la paix comme dans la guerre, à la place qui est assignée, avec, au cœur, l'amour de son pays et il l'avait. Ce ne sont pas seulement ses états de service, sa Médaille militaire et ses citations qui l'attestent : il souffrait profondément du scepticisme, de l'indifférence, et il ne manquait jamais une occasion de réaffirmer avec véhémence ses convictions, de réagir avec force contre les opinions contraires qui sont trop souvent répandues. C'était un bon Français. C'était un fidèle.

Ses sentiments, il les manifestait aussi au sein de notre Association, il faisait partie de son comité et il n'y manquait pas. Porte-fanion de LA KOUMIA, il portait notre emblème partout où sa présence était requise pour signifier que nos traditions étaient gardées ainsi que le souvenir de ceux qui nous les ont léguées, traditions sans lesquelles un pays se meurt, sans lesquelles il se trouve sans ressource et comme sans âme au moment du danger, à l'heure où le sacrifice des siens est, pour le pays, une nécessité vitale.

L'honneur de servir, oui, mais servir quoi ? Il n'est d'honneur qu'à servir de bonnes causes, surtout par les armes au risque de tuer et d'être tué. La libération de la France en 44-45 était une juste cause, mais la France en Afrique du Nord était bien, elle aussi, une bonne cause, que servirent au Maroc, d'une manière toute particulière, les Goums auxquels ROUSTAN était si fier d'appartenir.

Depuis le début, ce fut pour défendre la paix, l'humanité, le droit des gens que la France dut étendre sur ces contrées sa DOMINATION « sans laquelle il n'y avait ni sécurité, ni progrès », comme disait BUGEAUD.

Par bon sens et par probité, ROUSTAN était de ceux qui savaient cela, qui ne le reniaient pas, qui l'avaient compris, et il avait la conscience tranquille et sûre de n'avoir servi que la paix, d'avoir été dans les rangs des défenseurs, non du mauvais côté. Aussi, y eut-il des abandons dont il souffrit profondément...

ROUSTAN a servi avec tout son cœur, toutes ses forces, toute sa conviction. C'était un homme de devoir et d'une seule pièce, sans l'ombre de duplicité, soucieux du droit, du bien, de la vérité. Et c'est avec confiance que nous croyons que Dieu l'accueillera au paradis, comme tous ceux qui ont servi, généreusement et loyalement, de bonnes causes.

NOTE DU SECRÉTARIAT

En lisant les comptes rendus que nous adressent nos sections, nous remarquons des noms de « nouveaux adhérents », dont nous n'avons aucune connaissance.

Nous devons préciser une nouvelle fois que, si ces derniers veulent figurer sur l'Annuaire de LA KOUMIA et recevoir le bulletin, ils doivent OBLIGATOIREMENT nous faire parvenir leur bulletin d'adhésion ainsi que le montant de leur cotisation et abonnement au bulletin.

Nous signalons également qu'il n'est pas envoyé « d'avis d'échéance » pour le paiement de la cotisation, comme nous l'a demandé un de nos adhérents. La cotisation est payable en début d'année. Nous rappelons, par un tampon sur la bande d'envoi du bulletin aux camarades retardataires qu'ils n'ont pas encore réglé la cotisation de l'année en cours.

Notre camarade M. LOZE demeurant à Caullery (59) recherche un casque comme celui qui était en service au 3° G.T.M. pendant la campagne d'Italie et la campagne de France. C'était un casque plat, modèle anglais.

Le Souvenir de nos grands chefs :

Janvier 1973

MARÉCHAL DE LATTRE ET MARÉCHAL JUIN

Comme chaque année, au mois de janvier, le Président et les membres de LA KOUMIA sont invités à se rendre à Saint-Louis des Invalides aux cérémonies qui y sont organisées par « Rhin et Danube » et par les anciens du C.E.F.I. pour l'anniversaire de la mort du Maréchal de LATTRE et pour celui de la mort du Maréchal JUIN.

Chaque année, la foule nombreuse qui se presse dans la nef prouve, par sa présence et son recueillement, que le souvenir des chefs qui nous ont conduits à la victoire est bien gardé.

Dimanche 14 Janvier 1973

21^{me} ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU MARÉCHAL DE LATTRE

Le deuxième dimanche de janvier, pour l'anniversaire de la mort du Maréchal de LATTRE DE TASSIGNY, l'association Rhin et Danube a la pieuse coutume d'honorer sa mémoire ainsi que celle de ses soldats morts pour la France ou disparus.

La messe fut célébrée le dimanche 14 janvier à 10 h 45 à Saint-Louis des Invalides en présence de Madame la Maréchale de LATTRE et de très nombreux fidèles. Dans les premiers rangs de l'assistance, on remarquait la présence de plusieurs attachés militaires étrangers, à côté des représentants du Gouvernement, de l'Armée et des grands corps d'Etat et des autorités.

Parmi les drapeaux qui remplissaient le chœur, on distinguait le petit fanion vert de LA KOUMIA, pour rappeler que les Tabors marocains eurent l'honneur d'appartenir à la 1^{re} Armée et pour témoigner de la fidélité des survivants à la mémoire du chef qui les conduisit à la victoire finale à travers nos provinces meurtries mais libérées et au-delà du Rhin et sut unir dans un même esprit l'armée venue d'Afrique et les forces de la Résistance.

L'homélie fut prononcée par le Cardinal DANIELOU, qui représente aujourd'hui dans l'Eglise de France, une autre résistance à laquelle ne peuvent être indifférents ceux qui honorent les défenseurs de la Patrie et qui s'attachent, pour le présent et pour l'avenir, à en maintenir la Tradition nécessaire et vénérable entre toutes.

Que le Cardinal DANIELOU soit ici remercié pour les paroles très justes et très opportunes qu'il a prononcées à ce sujet.

Ils sont morts pour une vie d'humanité qui vaut la peine d'être vécue, la vie de la justice et de la beauté. Ils sont morts, en d'autres termes, pour Dieu lui-même dont le nom est synonyme de ces grandes choses.

**

Permettez-moi d'évoquer le souvenir du Commandant de TARRAGON, mort glorieusement à la bataille de Garigliano (1).

Il venait de prendre le commandement d'un bataillon du 6^e Régiment de Tirailleurs Marocains. « Il a été tué au cours de l'assaut à la tête de ses tirailleurs, le 12 mai 1944. C'est une des plus belles figures de l'armée d'Italie qui tombe ainsi en plein élan », écrira plus tard le Général CHAMBE.

Il était prêt, n'avait-il confié, à mourir pour la France.

« Blessé grièvement » à la figure, vers une heure du matin, il s'est pansé lui-même sommairement et a conservé son commandement...

TARRAGON a bravé sans cesse le danger en restant debout et en circulant sous les rafales au milieu de ses hommes. Il sera tué au petit jour d'une balle à la gorge. Tombé à proximité immédiate de l'ennemi, il restera tout le jour étendu sur ce sol qu'il aura payé de son sang. Son corps ne pourra être ramené qu'à la nuit »...

Ce qui gonflait le cœur de ces soldats, écrira plus tard l'un d'entre eux, c'était la joie immense de se retrouver, au nom de la France et portant avec eux tout son honneur, enfin, face à face avec l'ennemi.

On sortait d'un tel cauchemar ! Alors, se faire tuer n'éveillait chez quiconque aucun effroi. Tomber les armes à la main, un matin de victoire ce n'était pas mourir, mais ressusciter !

Voilà, Messieurs, quel était l'état d'esprit des soldats du Garigliano », des soldats commandés par le Général JUIN...

.....

En terminant, j'évoquerai devant vous la messe que j'ai célébrée le jour de la Pentecôte 1969, en Italie, pour le 25^e anniversaire de la bataille du Garigliano.

Ce fut une rencontre internationale de soldats d'armées différentes, qui avaient lutté les uns contre les autres mais qui, en ce jour, s'unissaient fraternellement pour prier afin d'obtenir la paix. Cette rencontre avait été désirée par le Président du C.E.F. et par le regretté Colonel allemand Rudolf BOHMLER qui, avec son bataillon de parachutistes défendit Cassino en 1944.

Madame Hansi BOHMLER, la veuve du Colonel, vint spécialement d'Allemagne pour prendre part à ce pèlerinage. Elle écrivit plus tard les quelques lignes que voici :

« Les Allemands arrivent, en la fête de la Pentecôte, au cimetière de Venafro, pour prendre part à la messe du Souvenir à côté des Français... Je me trouve au milieu des participants, quand un officier français m'invite à prendre place au premier rang, au côté de la Maréchale JUIN ; le moment restera pour moi inoubliable. »

« Lors des funérailles officielles du Maréchal JUIN, mon mari suivit le cortège funèbre de Notre-Dame aux Invalides, au milieu des anciens du C.E.F.

Plus tard, le Commandant JUIN, fils du défunt Maréchal, assista en Allemagne aux funérailles de mon mari. Les deux grands Anciens Combattants des Grandes Armées d'Italie se trouvent maintenant réunis. » ...

Demandons au Seigneur, par l'intercession de nos chers morts, la paix universelle, cette PAIX qui est le don de Dieu, parce que c'est le fruit de l'Amour et que Dieu est Amour.

(1) Bernard de TARRAGON était un ancien des Affaires Indigènes.

Dimanche 28 Janvier 1973

6^{me} ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU MARÉCHAL JUIN

La cérémonie eut lieu, comme chaque année, à Saint-Louis des Invalides. A la mémoire du Maréchal JUIN était associée celle de ses soldats tombés au champ d'honneur.

Une très nombreuse assistance entourait Madame la Maréchale JUIN, au premier rang de laquelle le Général GUILLAUME. Les membres de LA KOU M I A étaient venus nombreux rendre hommage à celui qui fut leur chef au Maroc et sur les champs de bataille d'Italie.

Ce fut le R.P. GORREE, le biographe de Charles de FOUCAULD et l'ancien aumônier du C.E.F. en Italie qui prononça l'homélie. Choix heureux, s'il en fut, à ce double titre, car FOUCAULD, ne l'oublions pas, fut, au plan qui était le sien, le défenseur convaincu des droits souverains de la France en Afrique du Nord, pourvu qu'elle assume les devoirs de cette souveraineté, ce qui excluait tout propos d'abandon qui, dans son esprit, eût été là une défection radicalement contraire à la charité. Bref, FOUCAULD était des nôtres et ses amitiés sahariennes le prouvent, LAPERRINE et DUCLOS notamment — DUCLOS qui fut sous LYAUTEY un animateur hors de pair du service des Affaires Indigènes au Maroc et dont on peut dire qu'il reçut en 1916 le testament politique de FOUCAULD.

Nous donnons ci-après des extraits de cette forte et substantielle homélie que prononça le Père GORREE (1).

.....

« La mort d'un soldat est toujours solennelle. Tous les sacrifices à la fois l'aureolent, les plus purs et les plus cruels : le sacrifice du foyer béni, le sacrifice de l'avenir souriant, le sacrifice de la jeunesse ardente, brisée dans son essor.

.....

La mort des soldats pour leur pays en fait des êtres supérieurs et quasi divins. Ce n'est que justice que nous venions apporter des couronnes de gloire et chanter des hymnes de gratitude.

.....

Par delà leurs corps qu'ils ont immolés à la Patrie, vous songez à leurs âmes, et c'est pour elles que nous offrons, devant vous, ce matin, le sacrifice de la messe qui renouvelle le sacrifice rédempteur, celui qui est capable d'effacer toutes les fautes et d'acquitter toutes les dettes dont l'humaine faiblesse peut être redevable envers la justice divine.

Le soldat qui tombe au service de sa Patrie n'est pas précisément un martyr, mais c'est un rédempteur et la cause qu'il défend étant une cause juste, l'aumône de tout son sang, qui est la charité suprême couvre certainement beaucoup de ses péchés.

Je veux croire à cause de cela, au salut des soldats pour qui les miséricordes infinies doivent avoir, à la dernière heure, des attentions exceptionnelles comme leurs douleurs.

Quand ils tombent au champ de bataille, leur don n'est-il pas l'acte suffisant qui arrache les divins pardons ?

Nos camarades sont tombés en Italie pour cette âme française, pour ce qu'elle a jeté dans le monde, de justice et de liberté, pour ce qu'elle a prodigué, au cours de sa glorieuse histoire, de sang et d'or, d'éloquence et d'énergie.

(1) Le R.P. GORREE a réuni en un ouvrage intitulé « Les amitiés sahariennes de Charles de FOUCAULD » de nombreuses lettres de l'ermite du Sahara où l'on trouve sa pensée sur l'Afrique du Nord et la présence française.

LA VIE DES SECTIONS

PARIS

La Section de PARIS a continué l'action entreprise depuis septembre 1972.

La réunion mensuelle du 28 novembre a vu la présence de : MM. AUGÉ, BODENES, CUBISOL, DECAUDIN, LEPINE, MERCHEZ, PICARDAT, WINTER et MULLER — MICHEL, empêché, s'était excusé ainsi que BENEDIC absent de PARIS pour affaire — M. de GANAY, en quittant la permanence, est venu saluer les présents.

La préparation du repas du 20 janvier 1973 a retenu toute l'attention des présents. Le Colonel PICARDAT et M. AUGÉ d'une part, MERCHEZ et MULLER d'autre part sont désignés pour effectuer les démarches nécessaires.

La réunion se termina, comme d'habitude, vers 20 h 30.

Après moult démarches, le choix du lieu de réunion pour le repas du 20 janvier s'est fixé sur « LE PRESIDENT », 117, rue Saint-Lazare (au-dessus de la Brasserie MOLLARD). Le Secrétaire a lancé environ 200 circulaires s'adressant à tous ceux dont le nom figure à l'annuaire. Les nombreuses enveloppes ont été établies grâce à l'obligeance du Colonel E. FERRIER. Qu'il trouve ici l'expression de notre reconnaissance pour l'aide apportée au Secrétaire.

Le bulletin de décembre a indiqué que la réunion mensuelle aura lieu le 3^e mardi du mois. Mais en décembre il n'y eut pas de réunion « RHIN et DANUBE » étant fermé le 26 décembre. Néanmoins, les membres du Bureau se sont réunis autour du Président LEPINE, le vendredi 29, à « L'AMBASSADE », avenue Rapp, dans le 7^e. Se sont donc retrouvés BODENES, LEPINE, WINTER, MULLER, CUBISOL ; BODENES nous avait fait le plaisir d'amener son père, ancien militaire de carrière. Inutile de dire que l'ambiance était chaleureuse et on ne se sépara qu'à 21 heures en se promettant de se retrouver nombreux et souvent en 1973.

Le lundi 15 janvier, une messe a été célébrée en la chapelle de l'Ecole Militaire en mémoire du Général PARLANGE. La KOUmia relate d'autre part cette cérémonie, où le bureau de la Section était représenté par LEPINE (porte-fanion), CUBISOL et MULLER.

Le bulletin n'étant pas parvenu à tous, il n'y avait que LEPINE, CUBISOL et MERCHEZ à passer rue Eugène-Flachat, le mardi 16 janvier.

Le samedi 20 janvier, la réunion a été contrariée par deux facteurs extérieurs. D'abord la grippe sévissait et nous a, plus ou moins atteint, ainsi le Général BOYER de LA TOUR n'a pu être des nôtres. Son absence et celle de Mme de LA TOUR ont été regrettées par tous. Le Général pourtant nous avait envoyé un représentant très valable en la personne du Commandant BOYER de LA TOUR, son fils. De plus, de violentes manifestations anti-américaines se déroulaient à PARIS, et en particulier aux alentours de Saint-Lazare, les rues étaient encombrées, la gare bouchée.

Et ceux d'entre nous, venus à nos agapes amicales par le train n'ont pu arriver que larmoyants car les gaz lacrymogènes étaient passés par là !

Enfin vers 20 heures, autour d'un apéritif, se sont retrouvés AUGARDE, AUGE, BODENES, le Commandant BOYER, BRAMY et Mme, BRELEAU, CRAMOISY, CUBISOL, le Général DALLIER, DECAUDIN, Mme DUHEM, le Colonel de GANAY, le Colonel GASTINE et Mme, notre Président d'Honneur le Colonel JOUIN, notre Président LEPINE et Mme, le Colonel LUGAND, MARDINI et Mme, MERCHEZ et Mme, MICHEL et Mme, le Colonel des MONTS de SAVASSE, MULLER et Mme, le Colonel PICARDAT et Mme, POIRETTE, le Colonel MARTINON de la PICHARDIERE, Mme Nadine PHILIMORE, Mme PROUX-GUYOMAR, M^e REVEILLAUD, de ROQUETTES-BUISSON, le Commandant SABATIER et Mme, le Général de SAINT-BON, le Général SPITZER, Mme de TREMAUDAN, TROUILLARD, les Colonels VAILLANT et de VERTHAMON, WINTER et Mme.

Excusés de la dernière heure : Mme BALDENWECK, Mme CRAMOISY et POILEVEY, tous malades, mais aucune nouvelles depuis du Colonel DUGUE MAC CARTHY et Madame, du Commandant de PETITVILLE et Madame, de Melle GEORGES. Par contre, M. RICARD, Préfet, nous a écrit depuis pour nous faire savoir qu'il avait été empêché en dernière heure (Voir manifestations).

S'étaient excusés à l'avance, car pris par des obligations antérieures, ou encore par des douleurs contractées sous les cieux de l'empire : Mmes BETBEDER, COMMARET, DUCRAY et JUSTINARD, les Commandants BUAT MENARD, DUBAQUIER, le Colonel FERRIER, FINES, le Général GUILLAUME (en convalescence), GUIGOUX, le Commandant LYAUTEY, le Docteur A. MAURICE, les Généraux MASSIET du BIEST, MERIC, PARTIOT, le Colonel TASLE, le Général TURNIER, le Colonel de VULPILLIERES.

Après avoir fait ou refait connaissance autour d'un apéritif, le Général DALLIER acceptant de présider la table d'honneur, entouré de Mme de TREMAUDAN, PICARDAT et DUHEM, des Généraux SPITZER et de SAINT-BON et du Colonel JOUIN, notre Président d'Honneur, tout le monde pris place.

Le Président LEPINE souhaitait par quelques mots simples la bienvenue à tous, excusant nos grands chefs et, dans l'attente de repas-réunion futurs, conviant tous à honorer nos disparus par une minute de silence, le Général DALLIER lui donna une courte réplique, souhaitant, lui aussi, que nous nous retrouvions tous et souvent.

Le 20 février a enfin vu une réunion un peu plus fournie que d'habitude car, à 18 h 30, autour du Président LEPINE, il y avait BENEDIC, CUBISOL, DECAUDIN, MERCHEZ, MICHEL (qui trouvera dorénavant le temps de venir car en fin de mois cela lui est impossible) et WINTER. Le Colonel de GANAY est venu faire un petit tour en quittant la permanence de la KOUMIA. Enfin le Capitaine SCOTTON, du Centre de Commandos de GIVET, en stage à PARIS, est venu faire connaissance de la Section. MULLER, en déplacement à RETHEL, n'est arrivé qu'à 20 heures. Une courte séance de travail, dont ci-dessous le résumé, a eu lieu.

La Section étudie la possibilité d'organiser une Assemblée Générale fin septembre, si possible un dimanche en fin de matinée, et en banlieue. Nous serions heureux de recevoir des suggestions de nos amis qui n'assistent pas à nos réunions.

Sur l'initiative de BENEDIC, qui a pris contact avec Alain ROMANS, une réédition d'un disque qui intéresse beaucoup d'entre nous, a été envisagée.

Il s'agit de : (sur une face) « Chant des Tabors » et (sur l'autre face) « Les Africains », chanté par BORDAS. (Voir l'avis inséré plus loin dans le présent bulletin.)

La Section proposera à la KOUMIA l'ami WINTER comme porte-fanion à la place de ROUSTAN.

Après les discussions sérieuses, on passa à des sujets plus futiles.

Le Capitaine SCOTTON a pu constater que l'esprit « GOUM » existe encore, et, comme il reste 3 mois à PARIS, nous ne doutons pas de le trouver parmi nous le 20 mars et le 17 avril. Il a cependant remarqué l'absence de nos anciens officiers d'active, ce que le bureau de la Section de PARIS déplore à chaque réunion.

DEUILS

Le Général MASSIET du BIEST est décédé le 25 février 1973. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 1^{er} mars en l'église Saint-Louis des Invalides. Le bureau de la Section était représenté par : LEPINE, MERCHER, WINTER et MULLER.

Nous avons appris le 12 février le décès de notre vice-président ROUSTAN. Nous laissons à la KOUIMIA le soin de vous parler de celui qui a été pendant des années notre porte-fanion.

Les obsèques ont eu lieu le 15 février dans la magnifique église de Taverny. Le bureau de la Section a tenu à accompagner l'Ami ROUSTAN à sa dernière demeure. Que Madame ROUSTAN et son fils Didier soient assurés que nous prenons part à leur grande douleur.

Étaient présents aux obsèques de ROUSTAN :

Le Général et Mme GUILLAUME, le Général LEBLANC, les Colonels de GANAY et JOUIN, le Commandant BUAT-MENARD, le Capitaine TROUILLARD, Mlle GEORGES, MM. BENEDIC, BODENES, CHAPELOT, CUBISOL avec Mme et Mlle CUBISOL, DECAUDIN, LEPINE et Mme, MARDINI, MICHEL, PREMOLI, WINTER et MULLER. Monsieur DENIAU, ministre de la F.O.M., ancien du 3^e Tab, était représenté par son chef de cabinet militaire.

**SUD-OUEST**

Période du 1^{er} novembre 1972 au 28 février 1973

Novembre 1972 avait été pour la Section le mois où elle avait perdu celui qui pour elle était son « Flambeau », le Général de Division PARLANGE. Durement touchée par cette mort, fin février, la Section apprenait le décès du Général MASSIET du BIEST qui, quelques semaines auparavant, rendait, en terre béarnaise, à Bosdarros, le pieux hommage d'un camarade de combat et d'un ami des bons et mauvais jours au cours d'une longue carrière au service de la France. Que les anciens du III^e et IV^e G.T.M. trouvent ici la part que nous prenons au deuil qui les frappe !

**Hommage de la ville de Pau au Général POEYMIRAU
(1869-1924)**

Le 22 février 1924, mourait à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, celui qui depuis vingt ans avait été le bras droit de LYAUTEY. A l'annonce de sa mort, spontanément tous les magasins de Meknès fermaient en signe de deuil, tandis que s'organisait au Maroc un Comité pour lui élever un monument.

Ce monument inauguré à Meknès en 1927, représentait le Général POEYMIRAU en tenue drapé dans son burnous. Sur le piedestal l'inscription : « Général POEYMIRAU, 1869-1924. Au soldat, au pacificateur, ses admirateurs. **Indocti diseant et ament meminisse periti, MCMXXVII** » (1), portait hommage à « un des meilleurs artisans de l'œuvre de pacification du Maroc, à laquelle, avec un constant succès, il s'était dévoué tout entier ».

Pau où était né le Général POEYMIRAU se devait d'honorer ce soldat prestigieux. Après la pose, en 1927, d'une plaque commémorative sur la maison natale, le conseil municipal, le 29 octobre 1929 donnait à une rue de la ville le nom de Boulevard POEYMIRAU.

Mais il fallait attendre le dimanche 25 février 1973, pour que la ville de Pau ayant en dépôt, depuis 1964, la statue du « POEY » ramenée après bien des difficultés du Maroc en France, inaugure une seconde fois, mais cette fois dans sa ville natale, le monument élevé à Meknès, 46 ans auparavant, pour rappeler la mémoire d'un homme qui participa à une œuvre à laquelle LA KOUMIA est particulièrement attachée.

D'aucuns, et en particulier de nombreux Meknassis, présents à cette cérémonie auraient aimé qu'elle revêtît plus d'éclat et que les honneurs militaires soient rendus à ce soldat qui, le 1^{er} juin 1920, avait reçu la soumission officielle des fils de MOHA ou HAMMOU, chef de la prestigieuse confédération des Zaïans.

En pleine période électorale, il ne pouvait y avoir ni honneurs militaires, ni autorités militaires, ni représentants du Gouvernement.

Ce fut, Monsieur LABARRERE, maire de Pau, qui présida cette cérémonie intime du souvenir, au cours de laquelle fut évoquée par Monsieur CARDOT, conseiller municipal, la brillante carrière du Général. Assistaient à cette réunion Mesdames ANGOT et BARRET, le médecin principal de la Marine BARRET, respectivement nièces et petit-neveu du Général POEYMIRAU, entourés de parents et alliés dont la famille PLASTEIG de Pau, auxquels s'étaient joints les représentants des diverses associations paloises d'anciens combattants et quelques anciens Goumiers, parmi lesquels on remarquait le Doyen, le Capitaine DURAND (né en 1883), cité en 1922 à l'ordre de la Colonne par le Général POEYMIRAU. C'est au cours d'opérations sur la Moulouya que cette citation fut accordée par le Général, qui dit au Lieutenant DURAND : « Si je vous avais connu plus tôt, je vous aurais employé autrement que je ne l'ai fait ici ».

Désormais, à l'angle des avenues Thiers et Norman-Prince à Pau, le Général Joseph François André POEYMIRAU, pacificateur du Maroc, né à Pau le 8 novembre 1969, mort à Paris le 22 février 1924, a retrouvé face aux Pyrénées, le quartier où il a vécu une partie de son enfance.

Général SORE.



LA FIDELITE DU SOUVENIR

Le dimanche 14 janvier, à 11 heures, les camarades de la Section, les plus proches du Pau, étaient invités à assister au dépôt d'une plaque en marbre sur la tombe du père « GARRY ». Plaque très simple en marbre des Pyrénées, ornée d'un croissant et de l'étoile traditionnels aux Goumiers, portant dorée à la feuille d'or, l'inscription « Les anciens des Goums à leur regretté camarade ».

Sous un beau soleil béarnais, favorisant le déroulement de cette cérémonie, une soixantaine de camarades de tous grades, d'épouses et veuves, participait au dépôt de cette plaque effectué par le Général SORE et l'Adjudant-Chef DAROLLES, en présence de M. et Mme GUAY (née Mireille GARRY), venus tout exprès de Toulouse pour représenter la famille GARRY.

Discrète et émouvante manifestation d'estime à l'égard de celui qui se dépensa sans compter et en toute modestie, avec notre doyen d'âge, le Capitaine DURAND à la création et au développement de notre Amicale.

Dans ce même cimetière de Pau au carré militaire aux tombes modestes et uniformes, un pieux hommage était rendu au Commandant REINARTZ, ancien officier d'A.I. et des Goums, beau-frère du Colonel JENNY, tombé glorieusement en Algérie en octobre 1959, ainsi qu'en présence de sa veuve, à la mémoire du Capitaine VERLOT tombé en 1956 sur cette même terre.

De là, rendez-vous était pris à l'entrée du cimetière de Bosdarros pour pouvoir se recueillir sur la tombe toute fraîchement fermée de notre « bon » Général PARLANGE.

Puis c'était vers 13 heures, le rassemblement à Gan, à l'Hôtel des Voyageurs, où notre camarade MAYSTRE se distingue comme expert-comptable, de tous ceux qui avaient pu se libérer pour un très sympathique, très vivant et très amical repas-popote, présidé par notre ancien, le Général BARROU. Autour de la table en fer à cheval on notait le Général SORE et Madame, les JENNY, JACQUINET, d'ELISSAGARAY, de MARIA SANTIAGO, PINOS, NAZE et RENON (amis des Goums), DAROLLES, DELAUNAY, BERARD, DULARD, DESCHASEAUX, MANUS, Madame VERLOT, tous venus en voisins, du Béarn, de la Bigorre ou du pays basque. Et non sans mérite, venus du Salardais, le Colonel et Madame LIMOUSIS, de la Vendée les MOUILLE, de la région de Toulouse les RECH-DUCOUSSO en famille avec Madame DUCOUSSO (du Maroc), veuve de l'Adjudant-Chef ; de la Côte d'Azur LEGOUIX apportant le salut des Colonels GUERIN Raymond et GILBAIN ainsi que de MATHONNIERE ; de l'Ariège, et en famille HENRI ; du Bordelais et du Médoc les MAIROT et les GARUZ.

*
**

NOUVELLES DES UNS ET DES AUTRES

LES PYRENEES-ATLANTIQUES

continuent à être le département qui se classe en tête par le nombre des adhérents nouvellement inscrits.

Parmi les nouveaux, il convient de citer :

AMIEL Jules habitant Pau, ancien Adjudant-Chef aux 6^e R. et 8^e R.T.M. de 42 à 45, en Extrême-Orient de 51 à 54. Médaille Militaire, ami des Goums.

ABAD J. à Anglet, ancien du 57^e Goum à Meghraoua, en 1939, sous les ordres du Capitaine BOULET-DESBAREAU, découvert par le Commandant FELTMAN.

HAPPE Jean-Louis, à Saint-Paul-lès-Dax (Landes), amené par DUSSEAUCY. Vient de prendre sa retraite comme Adjudant-Chef au bureau de recrutement de Pau. Avait servi au 15^e Goum à Kebbah, aux 19^e et 21^e aux Ait Issehak, au 8^e Tabor (Laos 54) et après avoir été en Algérie, avait terminé sa carrière marocaine à l'Armée Royale. Cherche une situation.

MASSON Michel, ex-Maréchal-des-Logis aux Goums de 53 à 56, 37^e Goum (M'Zefroun), 1^{er} Tabor avec le Commandant BERDEGUER, puis peloton monté de Tanger à partir de 1953, actuellement agent de constatation des douanes à Cambo-les-Bains. Est venu pour la première fois à la réunion du bureau de la Section le 11 février (est adhérent ancien).

VINSON Henri de Bayonne, où il est employé aux Dames de France (contrôleur de crédit). Ancien du 5^e Goum à Azilal (Lieutenant de la Ménardière) en 1953, 5^e Tabor en Algérie jusqu'à sa dissolution. Adjudant-Chef à la retraite.

Le Capitaine HOSTEIN de BIDART, assez assidu aux réunions du bureau de la Section depuis plusieurs années adhère à LA K O U M I A.

DES LANDES :

LABADIE, ancien du IV^e G.T.M., retiré à Cap-Breton, que nous n'avions pas vu depuis deux ans pour des raisons personnelles très valables, a reparu à l'occasion des obsèques du Général PARLANGE et nous a apporté des nouvelles de Madame SIGNEUX, veuve de notre camarade décédé en octobre 1970 et, qui après avoir subi une intervention chirurgicale à Bayonne, serait actuellement à Lyon chez les VERIE. Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

EN GIRONDE :

Nous avons appris avec plaisir la promotion de SERVOIN au grade de Chef de Bataillon et sa nomination au grade d'Officier de la Légion d'Honneur. Est toujours à la Chancellerie de l'E.M. de la 4^e Région Militaire, à Bordeaux.

DE LA DORDOGNE :

Le Général BEAURPERE, nouvellement installé à Bonnefon (5 km de Sarlat) qui devient sa résidence principale demande son inscription à la Section du Sud-Ouest, promettant de faire un effort pour se rendre de temps en temps aux réunions de la Section, ce dont son ancien adjoint au commandement des Goums, le Colonel SORE prend bonne note pour l'avenir.

DE LA CHARENTE :

CHARPENTIER, fin décembre, remercie les camarades qui se sont intéressés à l'état de santé de son épouse, qui a subi une très grave opération à l'automne 72, à laquelle en fin d'année, elle réagissait fort bien. Il s'excusait de ne pouvoir venir en Béarn à l'occasion de la réunion du Souvenir du 14 février qui lui aurait permis de s'incliner sur la tombe de son ancien Chef : le Général PARLANGE.

DE LA CHARENTE-MARITIME :

Par AYMERIC, ancien du 2^e Tabor, la Section peut toucher le Colonel ROUSSEL qui ayant quitté en fin d'année 1972 le Maroc, s'installe définitivement dans l'île d'Oleron.

DE LA HAUTE-GARONNE :

Lettre du Colonel CABASSY et mot d'AUCOIN en ce début d'année 1973, pour annoncer, après accord du Président de Section, la prochaine réunion de la Sous-Section Midi-Pyrénées-Languedoc, le dimanche 8 avril au Cercle-Mess des Officiers à Toulouse. Cette réunion débutera par une assemblée à 11 heures, suivie d'un apéritif à midi et d'un repas-popote à 13 heures. Il devrait y avoir les représentants de huit départements.

DE FORT-DE-FRANCE (Martinique) :

Le Capitaine LECHAIX nous fait savoir qu'il est Chef des Services Administratifs (Major) du 1^{er} Bataillon du Service Militaire adapté, fort de plus de 800 hommes. Il a pris contact avec le Chanoine GRASSELLY, au tonus extraordinaire avec lequel il s'entretient souvent du Maroc. Il trouve la Martinique magnifique.

DE CARACAS (Venezuela) :

Fin octobre le R.P. BROSSARD, ancien des 3^e et 1^{er} G.T.M., annonce sa venue en France du 1^{er} août au 15 septembre 1973 et... son passage à Soumoulou où NAZE espère réunir à cette occasion, dans son domaine d'Ithaque, les anciens du 3^e G.T.M. disponibles ou en vacances dans le Sud-Ouest pour un éventuel « méchoui ».

*
* *

CARNET DE LA SECTION**Mariage :**

Le Colonel et Madame Jacques AUBOIN nous ont fait part du mariage de leur fils Hubert avec Mademoiselle Joëlle LEGLISE le 9 décembre 1972, en l'église d'Halsou (Pyrénées-Atlantiques).

Avec nos félicitations aux heureux parents et nos vœux pour le jeune ménage.

Décès :

L'Adjudant-Chef BONNOT Antonin a fait part du décès de son épouse, née Louise FONLOT, le 24 novembre 1972. Les obsèques ont eu lieu le 26 novembre à Séméac (L.-et-G.).

REUNIONS DU BUREAU DE LA SECTION

Elles ont eu lieu le 10 décembre 1972 et le 11 février 1973 sous la présidence du Général SORE.

Prochaine réunion :

Le dimanche 1^{er} avril à 10 heures, chez le Lieutenant-Colonel de KERAUTEM, « Zegdou », route d'Olhette-Urrugne. Un plan sera joint aux convocations des camarades invités à assister à la réunion.

Changements d'adresse :

Général BEAURPERE : Bonnefont, Combe de Larna, **24200 Sarlat**. Adresse de sa résidence principale, son domicile de la rue de Miromesnil à Paris devenant une résidence secondaire.

ROUSSEL Henri : Colonel. Logis Guillotin - **17650 Saint-Denis-d'Oloron**. Antérieurement au Maroc.

ROUSSEL Jean-Louis : 4, rue Paul-Bodin, **75017 Paris**. Visiteur médical antérieurement à Biarritz.

VEYSSIERE Henri : 3, rue François-d'Orbay, **17000 La Rochelle**, au lieu de 7, rue Braille.

*
* *

LYON

Inauguration, à Lyon, du pont MARECHAL-JUIN

Le 16 décembre 1972 étaient inaugurés, à Lyon, deux nouveaux ponts jetés sur la Saône pour permettre le trafic des grosses péniches. L'un était dédié au Maréchal JUIN, qui eut une large part dans la victoire de Rome en 1944 et l'autre au Général KCENIG le héros de Bir Hakeim.

Prélude à l'inauguration une messe était célébrée à l'église Saint-Bonaventure à la mémoire des deux grands chefs militaires ainsi qu'à celle de leurs compagnons d'armes morts pour la France.

Le Père GOREE, ancien aumônier de la 4^e Division Marocaine de Montagne, en Italie, officiait.

Avec une chaleureuse éloquence il évoqua les journées glorieuses de mai 1944 le long du Garigliano face aux Monts Cassino et Mayo. Son témoignage magnifia la bravoure des 125.000 hommes engagés, des 44.000 hommes mis hors de combat et des 9.000 tués. Cette victoire à laquelle le Maréchal JUIN dut une grande part de sa gloire, lui valut le télégramme suivant du Général de GAULLE :

« L'armée française a sa large part dans la victoire de Rome. Il le fallait. Vous l'avez fait Général JUIN, vous-même et les troupes sous vos ordres sont dignes de la patrie. »

A l'entrée des deux ponts les honneurs militaires étaient rendus. Les deux rubans furent coupés par la Maréchale JUIN que M. PRADEL, maire de Lyon, avait saluée et remerciée de sa présence, après avoir rappelé la glorieuse carrière du Maréchal JUIN, ainsi que les faits d'armes du Général KCENIG.

Monsieur Jacques PELISSIER, Préfet de Région, le Général LALANDE, Gouverneur Militaire de Lyon et de très nombreuses personnalités civiles et militaires assistaient à ces cérémonies où était représentée LA KOU M I A dont le Président de la Section fut présenté à la Maréchale.

Nos camarades

Jean-Jacques BEUCLER, fils du Général BEUCLER bien connu des vieux Marocains, ancien du 3^e Tabor, en Indochine, vient d'être réélu député de la Haute-Saône. BEUCLER fut prisonnier au Camp n° 1, après la malheureuse affaire de Cao Bang. Ses brillantes qualités d'intelligence, son sens politique, sa droiture lui valurent alors une place de premier plan tant auprès de ses camarades, que du Viet Minh. Ce rôle est rapporté et mis en valeur, avec beaucoup de talent aussi bien par J. LARTEGUY, dans les « Centurions » que par J. POUGET dans « Le Manifeste du Camp n° 1 ». BEUCLER figure dans le premier ouvrage sous le nom de MARINDELLE et dans le second sous le nom de LEYRIEUX.

LA K O U M I A et plus particulièrement ses anciens compagnons de captivité lui adressent leurs bien sincères félicitations.

Des nouvelles

Avec ses vœux pour les anciens goumiers de Lyon notre camarade H. BAZIN (Vietnam Sud) qui tient un commerce à Nha Trang, nous dit ses soucis sur la situation économique qui va résulter du départ des Américains de ce pays.

Carnet rose

Le Chef d'Escadron VERIE fait part de la naissance de ses 6^e et 7^e petits-enfants :

- Stéphan, 3^e enfant de Fritz et Françoise MAASTCH, le 4.9.1972 à Casablanca.
- Fabienne, 2^e enfant de Jean-Marc et Marie-Claude GRANDI, le 6.11.1972 à Lyon.

Le Chef de Bataillon VALO, 17^e Tabor-Indochine, fait part de la naissance de son petit-fils Frédéric BOISSET, né le 7.12.1972 à Montpellier.

Succès universitaire

De Grenoble, on nous signale la brillante réussite au concours d'entrée, en 1972, à l'Ecole Polytechnique, de Jean-Claude GAUTHIER, fils de notre camarade Jean GAUTHIER.

Nos compliments au fils et au père.



MARSEILLE

Fidèles à ce qui devient peu à peu une « caïdé » les membres de la section marseillaise de LA K O U M I A se sont de nouveau groupés autour d'une table le dimanche 25 janvier à l'Hôtel de la Mule du Pape à Châteaufort-du-Pape où le camarade LAVOIGNAT avait bien voulu se charger de l'organisation de cette réunion.

Les camarades dont les noms suivent avaient répondu « Présent » à la convocation de leur Président : BERA, BONACHERA, BRIAN, BRINES, BUSI, CHOLLET, Madame COUDRY, COUFFRAN-CRIBEILLET, DAVID, DELHUMEAU, DESBROSSE, DUBUS, FILHOL, FOURNIER, FRANCESCHI, GILLES, GOULE, HOOK, HUTINEL, JALOSZINSKY, LANCRENON, LAROUSSE, LAVOIGNAT, MERLIN, NEIGEL, PARA, RE, Madame SANTONI, SAVIN, Madame THOUMIRE, TURC et VITU, ce qui, avec les épouses et les camarades invités représentait 92 personnes.

De nombreux camarades s'étaient excusés de ne pouvoir participer à cette réunion : BADIE, BAES, BARBAIZE, BEAU, BONFILS, BOSSIN, BOVIN, BRION Madame BRIDOT, BUSAC, CAVALIER, CHAUVON, Madame DARMON, DEBRIL LOISEAU, DESIDERI, DORCHE, DUHOO, FERLANDO, FERMAUD, FONT, FERRE, FOUCAJD, FOUCQUART, Madame la Générale GAUTIER, GERIN, GUERDER, R.P. HENRY, HONORE, IRIART, LABBAT, Madame LAROYENNE, LE DAVAY, LEGER, LEROUX, LOIRY, MATHIEU, Madame MATORE, Madame MAURY, MONTJEAN, MORIN, NICLOUX, RAVAL, SARRAZIN, Madame SIRVENT, TERUEL, TIVOLLE, TOUSSAINT, de TURENNE, VERLET, Général WARTEL. A ces absents il convient d'ajouter le Président de la Section, le Colonel RIAUCOU que des raisons de santé retenaient impérativement à Marseille, à son vif regret et qui avait demandé au Colonel LANCRENON de bien vouloir assumer la présidence de cette réunion, ce que celui-ci avait accepté de bonne grâce.

Le déjeuner était précédé d'une visite-apéritif aux Etablissements BROTTÉ où les meilleurs crus locaux purent être dégustés, ce qui permit à bon nombre de camarades de remonter leur cave séance tenante.

Au début du repas le Colonel LANCRENON rappelait à l'assistance la mémoire des membres de LA KOUMIA décédés en 1972 et plus particulièrement celle des Généraux AUNIS et PARLANGE ainsi que celles du Colonel NICOLET, du Commandant ITHIER et de l'Adjudant-Chef MAURY et faisait observer une minute de silence.

Le Colonel LANCRENON avait ensuite le plaisir de saluer la présence du Colonel et de Madame CHANEY, du Commandant et de Madame DUBARRY, du Commandant et de Madame GAROUTE, de la section de Lyon qui avaient bien voulu se joindre à nous et qui ont pu ainsi retrouver de nombreux amis parmi l'assistance.

Puis il souhaitait la bienvenue aux deux derniers inscrits de la section, le Colonel DELAFON et le Lieutenant OUISTE, heureux eux aussi de se retrouver dans l'ambiance amicale de LA KOUMIA.

Les convives étaient mis au courant du projet des manifestations organisées pour l'assemblée générale de l'association qui se tiendra à Marseille les 19 et 20 mai et il était fait appel aux bonnes volontés pour la constitution du Comité d'accueil en gare de Marseille le 19 mai. Les quelques camarades nécessaires pour ce Comité étaient d'ailleurs rapidement trouvés et les « questions de service » étant épuisées, chacun put faire honneur au repas qui se poursuivait dans la bonne humeur générale et se termina seulement en fin d'après-midi après qu'il ait été demandé aux camarades présents de se réunir aussi nombreux en mai et d'inciter les hésitants à venir grossir nos rangs lors des futures réunions.

Carnet rose

Le Commandant HOOCK a fait part de la naissance de son fils Joël et le Président de la section de Marseille a été heureux de lui adresser à cette occasion ses amicales félicitations ainsi que celles de tous les camarades de la section.

Nouvelles de camarades

Le Colonel TIVOLLE après quelques jours passés à l'hôpital Sainte-Marguerite à Marseille a dû être hospitalisé à la Clinique Les Sorbiers à Mont-Louis (66210).

Le Lieutenant-Colonel DESIDERI a dû être hospitalisé à l'Hôpital Sainte-Anne à Toulon.

A tous deux nous adressons nos vœux de prompt et complet rétablissement.

NICE

Compte rendu des activités de la Section

Peu d'activités, mais tous les membres de la Section se sont recueillis en mémoire des Généraux PARLANGÉ et MASSIET du BIEST, présidents d'honneur.

Les réunions mensuelles auront dorénavant lieu le troisième jeudi de chaque mois à Rhin et Danube, 50 A, rue Gioffredo, 1^{er} étage, où le Président de la Section Rhin et Danube de Nice met à notre disposition une salle de 17 à 19 heures.

Les réunions mensuelles de la Section ont eu lieu le 14 novembre, le 20 décembre, le 17 janvier et le 21 février. S'y sont retrouvés :

GILBAIN, GUERMOUCHE, LACROIX, MONTGOBERT, BERTHON, GUYARD, NIVAGGIONI, BENOIST, DENAIN, MERCIER, DORANGE, LEGOUIX, MATHONIERE, Mgr SOURIS.

S'étaient excusés de ne pouvoir assister aux réunions : AUBERT, BURGUET.

Faits particuliers :**— Décès**

Le Général Jean CHASTANET, ancien Chef du Bureau Régional de Fès est décédé à l'âge de 91 ans. Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

— Hôtes de passage qui nous ont fait l'honneur de visites :

le Général GRANGER,

le Général de BERCHOUX, non Koumia, mais ancien du Maroc,

le Colonel JOUIN (3^e G.T.M.),

le Docteur CHEYROU-LAGREZE (2^e G.T.M.),

le Docteur André MAURICE (1^{er} G.T.M.),

le Général LEBLANC (1^{er} G.T.M.),

le Docteur Roger HERTZ (Goums de Tunisie).

— Accident

Notre ami, le Colonel Emile AUBERT a été victime le 25 février 1973 à Inezgane (Maroc) d'un très grave accident dû à la chute d'un eucalyptus qu'il faisait abattre. Transporté par avion au Val-de-Grâce, il a subi l'amputation du tiers de la jambe gauche. Son état serait aussi satisfaisant que possible (nouvelles du 4 mars). Nous avons été très émus et transmettons à Madame AUBERT les souhaits que nous formulons pour son rétablissement.

Bulletin de l'Amicale des Anciens des Goums de Rabat

Le siège social de LA KOUMIA ne dispose que d'une collection incomplète de ces bulletins. Il lui manque toujours les numéros 10, 11, 13, 14, 15 ainsi que le numéro 23.

Le Président serait reconnaissant aux camarades qui détiendraient ces bulletins en double, de lui en adresser un exemplaire et remercie d'avance les donateurs éventuels.

Nouvelles des uns et des autres

REMERCIEMENTS

Le Président et les membres du Bureau remercient très vivement, au nom de LA KOUMIA, les très nombreux adhérents qui leur ont fait parvenir lettres et cartes de vœux pour 1973.

Ils leur adressent en retour les souhaits les plus sincères qu'ils forment pour eux et leurs familles.

*
**

Nous avons eu la visite, le 26 décembre 1972, du Commandant Roland LEGROS, ancien du Cercle de Rhafsaï, de Tiznit et d'Agadir, venu des Baléares où il est retiré depuis dix ans.

Il a communiqué à LA KOUMIA un mensuel intitulé « Paris-Baléares » qui est l'organe de liaison des « Cadets de Majorque » et qui réunit, sur les sujets les plus divers, des articles en français, en majorquais et en espagnol.

Lui-même y fait paraître chaque mois des études historiques ou linguistiques parmi lesquelles « L'Islam à Majorque », « Toponymie arabo-berbère »...

Nous le signalons aux membres de LA KOUMIA qu'intéresseraient ces études qui sont en rapport avec le Maroc. Ils pourront entrer en relation avec l'auteur.

*
**

9 mars. — Visite du Colonel GEORGES, ancien chef du Bureau régional de Fès, puis des territoires d'Ouezzane et de Taza, au siège de LA KOUMIA. Partage son existence entre la Bourgogne, le Jura et Fès.

Son fils, Lieutenant de vaisseau, est instructeur à l'Ecole Polytechnique.

Il nous a donné les meilleures nouvelles du Colonel CARRERE, dont les activités scripturaires et autres, ne se ralentissent pas.

*
**

Nouvelles des uns et des autres :

— Françoise EDON, fille du Colonel EDON tué à l'ennemi en 1952 au Centre Vietnam, s'est « engagée à être témoin de l'Evangile selon l'esprit du Concile » à Teneukou (Mali) le 7 janvier 1973. Elle est reliée à l'ordre de Saint-Dominique de la Province de Toulouse.

— Le Lieutenant-Colonel d'ULIVO nous écrit : « J'ai appris avec peine le « grand départ » d'un bon nombre de camarades et d'amis. Je compte bien me rendre — dans la mesure des loisirs attribués à un chef de cabinet — au siège de Rhin et Danube un jour prochain et renouer avec les « anciens marocains ».

— Monsieur et Madame COGNOT ont eu le plaisir de recevoir le Colonel et Madame de KERAUTEM de passage à Saint-Désert (Saône-et-Loire).

— Monsieur Pierre MOUSSET après sa visite au siège de LA KOUMIA, nous écrit : « Je tiens à vous remercier du bon accueil que vous avez bien voulu me réserver, malgré les charges et nombreuses occupations qui sont les vôtres. Avec grand plaisir, j'ai pu évoquer quelques souvenirs des Goums auxquels je reste si profondément attaché et croyez bien que je n'ai nullement regretté le trajet de Fontenay-aux-Roses à la rue Eugène-Flachat et les quatre étages à monter pour atteindre votre bureau.

— Nous adressons à M. Jean SAINTES nos vœux de complet rétablissement, à la suite d'une longue maladie contractée en service au cours de l'année 1972.

DONS

A l'occasion du paiement des cotisations de l'année 1973, LA K O U M I A a reçu un certain nombre de dons. Nous exprimons ici toute notre gratitude aux donateurs, en espérant que nous n'en oublions pas :

MM. ALBY	Cel JENNY
BAL	M. JOUSSET Ed.
BARBAISE	Gal LEBLANC
BEUVELET	MM. LOUBES
BLAISE	LOUIS
CANET	MAHALIN
Cel CARRERE	MARDINI
M. CERF	MASSON
Mme CHRISTIAN	MAZIN
MM. DUBARRY	Gal MONTGOBERT
FRANÇOIS	Mme PIOUS
GENOUD	MM. RE
GOUNARD	SAULAY
GROLADE	SAUTEJEAN
	VEJUX

D'autre part, Mme du BOUCHERON, fille du Général d'AMADE, nous a adressé un don de 200 F. Elle a été inscrite comme Membre d'honneur de LA K O U M I A, en souvenir de son père, créateur des Goums marocains en 1908.

**BULLETINS REVENUS**

Nous remercions par avance les personnes qui pourraient nous communiquer l'adresse actuelle des adhérents dont les noms suivent et qui n'ont pas reçu notre dernier bulletin par suite d'un changement d'adresse :

Colonel de BANES GARDONNE	M. G. PERROT
Lieutenant-Colonel BAUDOT	M. Jacques ROUX
M. E. CAMBRUBI	M. RUBIO
M. DOUCELIN	M. TORRES
M. GLASENER	M. A. TOURNIER
Lieutenant-Colonel LANIBOIS	Mme LACANE

MUSÉE DE L'INFANTERIE DE MONTPELLIER

Grâce à notre ami le Général ANDOLENKO, ancien de la légion au Maroc et de la 3^e D.I.A., le souvenir de l'époque des Goums marocains est très largement évoqué dans la Salle « Armée d'Afrique » du musée de l'Ecole d'Application de l'Infanterie de Montpellier en cours d'achèvement. Toutefois, il manque une pièce essentielle de l'habillement du mannequin — par ailleurs particulièrement bien réussi — du gommier : à savoir une « REZZA » de laine noire.

Nous demandons aux camarades de nous aider à combler cette bien regrettable lacune le plus rapidement possible en se faisant connaître au Colonel JOUIN, 86, rue Olivier-de-Serres, Paris 75015.

Carnet des Goums et des A. I.

Naissances

— Madame FOURNIER nous a fait part de la naissance de Laetitia le 17 janvier 1973 au foyer de son fils Jacques PANTALACCI.

— Le Lieutenant-Colonel et Madame GASCOU ont le plaisir de fait part de la naissance de leur cinquième petit-enfant Diane de COURCY, 22, rue Octave-Feuillet, Paris-16°.

— Le Commandant et Madame HOOK nous ont fait part de la naissance de leur fils Joël le 5 décembre 1972.

— Le Général de SAINT-BON nous a fait part de la naissance, le 10 novembre 1972, de son huitième petit-enfant Sabine de MONTILLE, à Montréal (Canada).

— Monsieur et Madame Jean GIRAUD, avec un certain retard, nous ont prié de faire part de la naissance de leurs petits-enfants : Agnès, le 8 juillet 1972, au foyer de leurs fils Pierre ; Lionel, le 4 novembre 1972, au foyer de leur fille, Madame Jacques POTHIER.

— Le Colonel et Madame GASTINE nous ont annoncé la naissance de leur petite-fille Laure au foyer de leur fille Marie-Françoise et du Docteur Jacques RONDIER, en nous redisant toutes leurs félicitations pour le dîner réunissant en janvier la section parisienne de LA KOUmia, dîner au cours duquel ils ont été heureux de retrouver d'excellents amis.

Nous formons pour tous ces jeunes enfants de nombreux souhaits et adressons nos vives félicitations aux parents et grands-parents.

Mariages

— Le Lieutenant-Colonel et Madame Jean DUPONT nous ont fait part du mariage de leur fils Didier avec Mademoiselle Marie-Claude CHARRIERE, le 22 décembre 1972.

— Monsieur Yves GIROD, magistrat, « Ami des Goums », nous a fait part de son mariage, le 30 décembre 1972, avec Maryse FRECENET.

LA KOUmia est heureuse de féliciter les nouveaux époux et adresse ses compliments à leurs parents.

Décès

Nous avons appris la mort de M. Louis de TREMAUDAN, grand blessé de la guerre 14-18, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Médaille Militaire, décédé aux Invalides le 26 décembre 1972. Il avait fait sa carrière au Maroc, dans les services du Protectorat. Il était le frère du Chef d'Escadrons de TREMAUDAN, ancien des Affaires indigènes, décédé.

Notre camarade ANDRE de Mirecourt est décédé, grand mutilé, ancien du C.F.E.O. FEUILLARD assistait à ses obsèques.

Madame LEDUC, mère de notre camarade André LEDUC, victime d'un très grave accident de la circulation.

La « Koumia » a trente cinq ans

Mai 1938 - Mai 1973

Comme le temps passe ! 1938, il semble que c'était hier... Dans un Maroc pasifié et en plein essor, des vergers du Rif aux étendues désertes du pré-Sahara n passant par les forêts et par les hautes vallées de l'Atlas, sous les tentes zaïanes, à l'ombre des grandes casbahs, ou au cours des palmeraies du Sud, les « A.I. » régnaient dans un climat de sympathie, de cordialité et d'humour où les problèmes de toutes sortes qui, certes, ne manquaient pas, trouvaient leurs solutions comme au rythme de la nature.

Les longues tournées à cheval propices à une réflexion saine, aux contacts vrais, à une connaissance meilleure, plus affective du milieu qui nous entourait. Et excellentes pour la santé.

Et puis, entre nous, ces relations de voisinage, un peu comme chez nous, autrefois, au temps des équipages et des carioles. Chaque bureau ou presque avait son goum et chaque goum avait « sa » jellaba, « sa » rezza, « sa » caïda, « son » recrutement, « son » style. Quand des goums se rassemblaient pour des fêtes, des manœuvres ou des tournées de police, de loin on reconnaissait chaque unité.

Tels étaient les goums et telle était l'ambiance quand l'Amicale des Anciens des Goums fut fondée à Rabat, peu avant la guerre, à l'initiative de notre ancien Léonard GARRY, décédé l'an dernier et dont LA KOUMIA a publié les souvenirs. Les Goums avaient déjà trente ans d'existence puisque les six premiers goums furent créés en 1908 en Chaouïa ; comptant justement dans leurs rangs le brigadier GARRY. Nul ne soupçonnait alors les transformations ni les épreuves qu'ils allaient bientôt subir, rendant célèbres jusqu'en Allemagne et jusqu'en Indochine leur inaltérable bonne humeur et leur nouvelle djellaba rayée, uniformément tissée de brun, de gris et de jaune.

Nul ne prévoyait non plus l'effectif que devaient atteindre les anciens des goums ni que leur association, devenue « LA KOUMIA », aurait un jour son siège à Paris.

Honneur et reconnaissance aux fondateurs de cette amicale qui, il y a 35 ans, quand le temps semblait au beau fixe, firent preuve d'une si sage prévoyance et d'un esprit de solidarité que la suite des événements rendit si utile.

Nous marquerons cet anniversaire en reproduisant le compte rendu que donna « La Vigie Marocaine » de cette réunion mémorable au cours de laquelle notre association fut fondée, le 12 mai 1938. On y retrouvera des noms que LA KOUMIA ne doit pas oublier : celui du Colonel DECOME, commandant les goums qui soutint l'initiative de nos fondateurs ; celui du Général LAHURE qui fut notre premier président ; et d'autres.

Nous remercions vivement le Général SORE qui nous a communiqué cet extrait de La Vigie ainsi que celui de « L'Echo du Maroc ». Ils méritaient d'être conservés dans les archives de LA KOUMIA. C'est chose faite.

Gérôme de GANAY.

La Fondation de l'Amicale des Anciens Officiers et Gradés des Goums Mixtes Marocains

Nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion de signaler à nos lecteurs l'excellente initiative de M. GARRY, tendant à réunir en une amicale les anciens officiers et gradés des goums mixtes marocains. Ces appels ont été entendus et de tout le Maroc les encouragements les plus empressés et les plus précieux lui sont parvenus.

C'est ainsi que jeudi soir, à 18 h 30, une réunion a pu se tenir à la brasserie des Ambassadeurs, pour discuter des bases de la future amicale.

La réunion fut présidée par M. le Général MORDACQ, commandant la cavalerie au Maroc, aux côtés de qui se trouvaient le Général LAHURE, le Colonel DECOME, Chef des goums, M. GARRY, le Commandant NOEL, le Capitaine TURBET-DELOF, MM. QUEREUIL, NICHARD, BOURNAC, KIAUDINO, NIEDERBERGER, LAURAIN, COTTINEAU, PIANESI, GRISLIN, etc.

Le Colonel DECOME prit le premier la parole pour dire combien il était heureux de présenter au Général MORDACQ les anciens des goums, de ces formations supplétives que commanda si brillamment, au début de sa carrière militaire, le général commandant la cavalerie au Maroc.

Il définit ensuite dans un minimum de mots le but de la future amicale : redonner une vie nouvelle au passé, commémorer le souvenir des morts par une stèle. Puis, après avoir remercié M. GARRY d'avoir eu la pensée de réunir tous ceux qui vécurent les heures les plus émouvantes de l'histoire de la France au Maroc, il céda la parole au fondateur de l'amicale.

M. GARRY remercia les personnalités et les camarades qui avaient répondu à son appel, donna à l'assemblée lecture d'un certain nombre de lettres d'excuses et exposa les buts de la future amicale.

On passa ensuite à l'élection du bureau. Le Général LAHURE en accepta la présidence, au milieu des applaudissements, qu'il interrompit pour prier l'assistance de se recueillir avec lui dans le souvenir des camarades disparus.

Furent ensuite élus : vice-présidents, le Commandant NOEL et M. QUEREUIL ; trésorier, M. BOURNAC ; trésorier adjoint, M. FIANINO ; secrétaire, M. DURAND ; secrétaire adjoint, M. GARRY ; assesseurs, MM. LEBOURG, COTTINEAU, GRISLIN.

Après l'élection du bureau provisoire, diverses suggestions furent présentées.

Nous nous faisons l'interprète du comité pour demander à tous les anciens gouierniers de se faire connaître et d'adhérer à la nouvelle amicale, qui maintiendra au Maroc des liens de camaraderie et de solidarité entre tous les artisans de la grande œuvre de pacification, gouierniers de l'époque héroïque, gouierniers de l'époque présente, dont les vertus militaires se doublent d'un magnifique rôle social auquel le Colonel CONTARD fit allusion dans une remarquable et récente conférence.

Le Budget des Anciens Combattants et Victimes de Guerre pour 1973

Les anciens combattants et victimes de guerre se retrouvent aujourd'hui dans toutes les catégories de la population et dans toutes les couches de la société. Ils sont de tous les âges. Ils expriment des besoins ressentis de tout Français.

Cependant, leurs intérêts matériels et moraux revêtent un caractère spécifique.

De ce double aspect du monde combattant il résulte que le budget de son ministère de tutelle est un budget social qui ne saurait s'apprécier indépendamment des autres budgets sociaux de l'Etat.

Parce qu'ils ont été handicapés par la guerre, invalides, veuves, ascendants, pupilles sont, d'une manière générale, plus sensibles que d'autres à l'évolution du budget social de la Nation.

C'est ainsi que les anciens combattants de 1914-1918 qui sont au nombre de 750 000, et aujourd'hui âgés au moins de 72 ans, sont appelés à bénéficier au premier chef de toutes mesures prises en faveur des personnes âgées. Il en est de même de leurs veuves et des ascendants des combattants de 1939-1945 ou bien de tués en A.F.N.

C'est un budget important de 7 milliards 734 MF qui est le deuxième budget de l'Etat pour les dépenses ordinaires des services civils. L'existence de 4 500 000 anciens combattants et victimes de guerre, soit 9% environ de la population française, explique l'importance de cette masse budgétaire.

Le budget des anciens combattants et victimes de guerre vient immédiatement après le budget de l'Education nationale et avant celui de l'Agriculture.

UN BUDGET EN AUGMENTATION

Malgré la disparition, croissante chaque année, des ayants droit, le budget reste en augmentation :

— en 1973, cette majoration est encore de 3,08 %. Avec des effectifs restés semblables à ceux de 1972, elle eut été de 8,29 % ;

— de 1960 à 1973, le budget du ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre a ainsi augmenté de 141 %.

Ce budget est indexé, grâce au « rapport constant » :

— depuis 1953, le taux des pensions d'invalidité des victimes de guerre augmente régulièrement en fonction de l'évolution du niveau des salaires de la fonction publique de l'Etat, et plus particulièrement d'un indice de référence (indice majoré 171 qui est passé à 174 au 1^{er} octobre 1972) ;

— en 1973, l'application du rapport constant accroît les crédits de la dette publique d'un montant de 516 MF.

Il traduit la reconnaissance de la nation et la solidarité des Français à l'égard des anciens combattants et victimes de guerre :

87 % des crédits sont consacrés au service de la Dette publique :	
Retraite du combattant	300 MF
Pensions des invalides, veuves, ascendants et orphelins (+ indemnités et allocations)	6 400 MF
10,7 % de ce budget représentent des actions sociales diverses :	
Soins gratuits	420 MF
Appareillage des mutilés	18 MF
Prise en charge de la Sécurité sociale	325 MF
Réductions de tarifs de transport	21 MF
Subventions à l'Office national des Anciens combattants	34 MF
2,4 % seulement sont réservés au fonctionnement du ministère.	

AMELIORATIONS APPORTEES AU CODE DES PENSIONS

Si le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre est le plus perfectionné du monde, chaque année des mesures nouvelles viennent l'adapter encore mieux aux besoins de ses bénéficiaires :

En 1973, 47,952 MF sont prévus en mesures nouvelles, contre 12,737 MF en 1971 et 31 MF en 1972, à savoir :

● **Revalorisation de la retraite du combattant au taux forfaitaire dont le montant (35 F) n'avait pas évolué depuis douze années.**

Si la majoration ne porte qu'à 50 F le taux de la retraite forfaitaire, c'est que la retraite du combattant n'est considérée ni comme une pension ni comme une aide sociale. Elle est essentiellement une marque de reconnaissance de la part de la Nation, comme par ailleurs, des traitements d'un montant symbolique accompagnent certaines distinctions, dont la Légion d'Honneur.

Cette majoration ne concerne évidemment pas les anciens combattants de 1914-1918, ni parmi les autres, ceux qui sont invalides à 50 % au moins ou qui bénéficient des allocations du Fonds national de Solidarité, car ceux-ci perçoivent une retraite indexée au taux de 400 F environ.

En 1972, la retraite indexée était versée à 755 000 titulaires de la carte du combattant tandis que 165 000 percevaient la retraite au taux forfaitaire.

● **Modification de la preuve d'imputabilité, pour les pensions dues à certains anciens prisonniers de guerre, notamment des camps de Rawa-Ruska, Tambow, etc., et des camps vietnams ou japonais en Indochine.**

Désormais, les affections seront considérées, sauf preuve contraire apportée par l'administration, comme imputables à l'internement à la condition qu'il s'agisse de certaines maladies et qu'elles se soient déclarées dans un certain délai après la captivité.

● **D'autres mesures de caractère social intéressent principalement les veuves et les ascendants :**

- majoration de l'allocation aux **veuves des plus grands invalides** ;
- création d'une allocation aux **veuves des grands invalides** ;
- majoration de l'allocation pour orphelins infirmes et incurables ;
- affiliation des **ascendants pensionnés**, au bénéfice de la **Sécurité sociale** ;
- suppression de la **condition d'âge de 10 ans**, exigée pour que le décès d'un enfant par fait de guerre ouvre droit à pension d'ascendant.

LA CONCERTATION AVEC LES ASSOCIATIONS

Celles-ci, attentives à la réalisation de vœux essentiels, ont été informées de l'élaboration du projet de budget par leur ministre de tutelle, qui s'est attaché à recevoir depuis le 6 juillet dernier la majeure partie d'entre elles et s'est efforcé de prendre connaissance de la totalité de leurs préoccupations.

Des choix ont dû être faits, comme pour tout budget, et il est certain que le « catalogue des mesures à prendre » reste étendu tant il est vrai que dans la mesure de ses capacités contributives, la Nation doit toujours parfaire son action au profit des anciens combattants et victimes de guerre.

L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Parallèlement au budget du ministère des Anciens combattants et Victimes de Guerre, on ne saurait omettre le budget de l'Office national des Anciens combattants et Victimes de Guerre qui, avec un montant de crédit de 115 MF en 1972, permet de réaliser une action sociale remarquable dans le domaine de l'éducation des pupilles de la Nation, de l'assistance morale et matérielle due aux anciens combattants, veuves, orphelins et ascendants autant que dans celui de la rééducation professionnelle.

Ces avantages sont accordés par l'intermédiaire des services départementaux de l'Office national à tous les titulaires de la carte du combattant et à tous les anciens militaires en A.F.N., titulaires du titre de reconnaissance de la Nation.

A l'occasion de la discussion budgétaire, M. André Bord, ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a annoncé qu'il allait être procédé à une concertation ouverte avec les associations du monde combattant sur les trois problèmes suivants :

- **indexation des pensions ;**
- **forclusions ;**
- **anciens d'A.F.N. qui revendiquent la qualité de combattant, le Gouvernement décidant de ne plus s'attacher à la nature juridique des opérations en cause qui sont considérées depuis 1954 comme relevant du maintien de ordre.**

Valeur du point d'indice

En application du rapport constant qui lie les pensions des victimes de guerre aux traitements des fonctionnaires, la valeur du point de ces pensions, qui était de 11,59, passe au 1^{er} septembre 1972 à 11,70 et au 1^{er} octobre 1972 à 12,17.

A cette dernière date, l'augmentation est donc de 4,76 %.

**Le trop perçu
des pensions d'invalidité**

Lorsque le trop-payé donne lieu à remboursement, l'intéressé a toujours la faculté d'en solliciter l'exonération par supplique auprès de l'Administration des Finances. Le décret n° 68-445 du 13 mai 1968 prévoit que la remise gracieuse peut être accordée par décision administrative lorsque le trop payé n'excède pas 10 000 F. La demande est formulée sur papier libre au Comptable supérieur du Trésor assignataire des émoluments qu'elle concerne.

La compétence pour statuer sur ces demandes appartient au Comptable du Trésor assignataire lorsque la remise accordée n'excèdera pas 5 000 F. Au ministre de l'Economie et des Finances lorsque la remise accordée est supérieure à 5 000 F et inférieure à 10 000 F. Quant aux remises supérieures à 10 000 F, elles sont de la compétence du ministre des Finances après avis du Conseil d'Etat.

En pratique, ces demandes sont examinées avec bienveillance et il y est fait droit dans la majorité des cas.

De même, le remboursement par imputation du cinquième sur la pension peut être réduit ou étalé par voie gracieuse lorsque l'intéressé justifie du caractère alimentaire de sa pension.

Les pensions et ses accessoires sont cessibles et saisissables à concurrence des 8/15^e ; deux sortes de saisies peuvent être cumulées au profit de créanciers privilégiés :

- les unes à concurrence de 1/5^e ;
- les autres à concurrence de 1/3.

La pension et ses accessoires sont saisissables à concurrence de 1/5^e :

- par l'Etat, celui-ci ayant priorité ;
- pour des frais de justice ;
- les frais funéraires ;
- les frais quelconques de dernière maladie ;
- les salaires de l'année courante et de l'année échue, ainsi que les cotisations de Sécurité sociale ;
 - les indemnités d'accidents incombant au pensionné, dans la mesure où elles correspondent au préjudice corporel subi par la victime ;
 - les cotisations familiales agricoles ;
 - les cotisations d'assurance sociale agricole.

La pension et ses accessoires sont saisissables à concurrence de 1/3 :

- par les créanciers d'aliments (ascendants, descendants, conjoint). Il faut entendre par là, au sens du Code civil, les créanciers fondés à obtenir un secours alimentaire ; mais non les simples fournisseurs de denrées alimentaires qui n'ont pas le droit de saisir la pension.

Cas de rejet d'une demande de pension (première concession) :

Les sommes versées, en vertu d'un titre provisoire (allocation provisoire d'attente) sont acquises à l'intéressé qui les a perçues de bonne foi et qui n'est pas tenu à remboursement. La même règle a été étendue aux ayants cause (décret du 20 janvier 1955 modifiant l'article D. 47).

Cas de concession d'une pension à un tarif inférieur à celui du titre provisoire :

Les sommes trop-perçues peuvent, au contraire, être retenues par l'Etat sur les arrérages à venir, mais seulement dans la limite du plafond légal, c'est-à-dire en principe à concurrence de 1/5^e de la pension restant à percevoir. En cas de motifs légitimes, cette retenue peut même être minorée gracieusement par la Trésorerie générale, sur la supplique de l'intéressé.

Pension d'invalidité au taux du grade pour les Militaires retraités avant le mois d'Aout 1962

Il apparaît que cette importante question ait fait quelques progrès au cours du semestre écoulé.

Le 16 mai 1972, Mme la Maréchale Leclerc, présidente de l'Association des Veuves et Orphelins de Guerre et le général d'armée Blanc, président de l'Association nationale des Officiers en Retraite, ont été reçus en audience par le Premier ministre. Ils lui ont exposé la question ainsi qu'ils l'avaient fait dans une lettre adressée en mars 1972 au président de la République.

Le Premier ministre a promis qu'un effort serait fait dans le budget de 1973 pour les pensionnés d'invalidité et leurs veuves.

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Ministère des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre

CABINET DU MINISTRE

28 septembre 1972.

Ecole Nationale de Vacassy

M. André Bord, ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, a visité ce matin l'Ecole de Rééducation Professionnelle, dite Ecole nationale de Vacassy, à Saint-Maurice (Va^l-de-Marne).

Cette école a pour but de permettre la réinsertion dans la vie active des jeunes gens et adultes qui doivent changer de profession à la suite d'accidents corporels ou pour un autre motif de conversion. Cette école est ouverte non seulement aux ressortissants de l'Office national des Anciens Combattants, mais également aux assurés sociaux.

La formation dispensée en deux ou trois années et consacrée par un diplôme de l'Education nationale, donne accès aux professions de comptable, dessinateur, électronicien et prothésiste.

Elle est un exemple de la très large action sociale de l'Office national des Anciens Combattants qui, dans l'ensemble de ses écoles, accueille chaque année 1 200 stagiaires.

AVIS IMPORTANT

POUR LES VACANCES...

LA K O U M I A recommande de nouveau à ses membres les **camps de vacances** organisés par « **Rhin et Danube** », dans les Vosges, à Wildenstein (Haut-Rhin), où cette Association a créé dans un site merveilleux, de remarquables installations, pour les vacances d'hiver comme pour les vacances d'été.

Le service d'entraide de « Rhin et Danube » que dirige Madame la Maréchale de LATTRE, apporte chaque année le plus grand soin à l'organisation de ces camps, choix de l'encadrement, équipement, nourriture, etc., et tous ces avantages sont offerts aux familles de LA K O U M I A.

Nous lui exprimons ici la vive reconnaissance de notre association.

On trouvera plus loin, dans le présent bulletin, les renseignements concernant ces camps de vacances, qui recevront des enfants et adolescents de 6 à 18 ans en juillet et août (deux sessions).

Pour les vacances de Noël (sports d'hiver), les conditions seront indiquées dans le prochain bulletin, mais les membres de LA K O U M I A peuvent toujours s'adresser directement au Service d'Entraide de Rhin et Danube, 20, rue Eugène-Flachat, Paris-17^e. Tél. 755.86.40.

COMMUNICATION DU COMITÉ NATIONAL DU MÉMORIAL A LA GLOIRE DE L'ARMÉE D'AFRIQUE

75 Paris - 15 juin 1972. Déclaration à la Préfecture de Police. Comité national du mémorial à la gloire de l'Armée d'Afrique. Objet : perpétuer le souvenir de l'Armée française d'Afrique du Nord dite par tradition « Armée d'Afrique » ; glorifier ses soldats et ses chefs, qui se sont illustrés pour la grandeur et la défense de la patrie, et ériger à Marseille un mémorial en reconnaissance de la Nation ; apporter une aide morale et matérielle aux survivants de cette armée.

Siège social : 36, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris.

L'ARMÉE D'AFRIQUE

Nom de tradition, nom prestigieux, titre de noblesse, que nous connaissons bien, nous qui avons eu l'honneur de servir dans ses rangs.

C'est le nom qui avait désigné en 1830 le corps expéditionnaire d'Alger ; il a continué à s'appliquer par la suite aux troupes qui ont conquis, occupé et pacifié le pays (1).

Après la conquête algérienne la dénomination d'Armée d'Afrique s'est étendue aux troupes de Tunisie, du Maroc et du Sahara.

Cette armée forgea la doctrine qui constitua l'art politique de la colonisation française dans tout le Maghreb où l'officier était investi d'une triple mission, militaire, politique et administrative.

Maillons d'une même chaîne, de BUGEAUD, à LYAUTEY et JAIN tous ont connu et aimé les indigènes.

L'œuvre accomplie au Maghreb de 1830 à 1962 fut considérable. L'Armée d'Afrique a marché, peiné, lutté, souffert dans le combat et dans la pacification. Ses ambitions ne se sont jamais bornées aux seules opérations militaires, et avec le même élan de dévouement et de sacrifice l'Armée d'Afrique a manié les armes, l'outil, la justice, pour faire aimer la France.

Pendant 130 ans, sur tous les champs de bataille où la France a eu à défendre son indépendance, sa liberté, son honneur, l'Armée d'Afrique a payé largement de son sang et plus d'un million des siens sont « morts pour la France »...

Par trois fois, en 1870-1871, en 1914-1918, en 1939 à 1945, elle est venue au secours de la France envahie et c'est là qu'elle a payé son plus lourd tribut...

(1) Après les échecs, durant huit siècles, des expéditions coûteuses et nombreuses qui avaient tenté de bloquer ces repaires de pirates et d'envahisseurs, après qu'ils eussent été chassés de France, de Corse, des Baléares, de Sicile et de la plus grande partie de l'Espagne.

Le Souvenir français a recensé 700.000 tombes de ses soldats, en Afrique du Nord, en Italie, au Mexique, en Crimée, en Indochine, à Madagascar et en France. 250.000 des siens reposent au Maghreb.

Il était bon de rappeler des chiffres, mais ils ne doivent pas évoquer seulement des idées de conquêtes et de combats, mais surtout la notion de la défense des idées généreuses de la France. **L'œuvre de cette Armée fut constructive. Paix, prospérité, bonheur** étaient ses objectifs dans les pays soumis aux désordres, à l'incertitude, à la misère et à la maladie.

Plus récemment, de 1954 à 1962, des millions de jeunes du Contingent ont perpétué à leur tour, dans des conditions exceptionnelles, les traditions de générosité et de sacrifice de leurs anciens sur cette terre d'Afrique.

L'œuvre de cette armée symbolisera dans l'Histoire, la mission civilisatrice de la France en Afrique du Nord...

Puissent le dévouement, le désintéressement et la fidélité de ces soldats, des plus grands qui assumèrent des responsabilités, jusqu'aux plus humbles, servir d'exemple aux hommes d'aujourd'hui et de demain.

L'Armée d'Afrique n'est plus. Elle est entrée, toute droite, dans la Légende.

La France se devait de reconnaître son œuvre et ses sacrifices et de l'honorer magnifiquement en lui réservant sur le sol national un haut-lieu digne de sa grande épopée...

Le Comité national du Mouvement et du Mémorial à la gloire de l'Armée d'Afrique est constitué pour réaliser la mise en place du Mémorial au Haut-Fort Saint-Nicolas à Marseille.

Le Conseil national met en place des comités régionaux qui participeront effectivement, avec les nombreux anciens et amis de l'Armée d'Afrique, à cette grande entreprise généreuse et reconnaissante.

AIDONS-LES.

Les lignes qui précèdent sont extraites de l'Appel lancé par **le Comité national d'un Mémorial à la gloire de l'Armée d'Afrique** qui a son siège à la Société nationale des Médaillés militaires, 36, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris. Tél. 522.82.95. C.C.P. La Source 33636-10 Mémorial Armée d'Afrique.

Les adhésions peuvent être souscrites directement dès à présent au secrétariat général du siège ou dans les comités en place.

Les anciens des A.I. du Maroc et des goums se doivent d'être nombreux à adhérer à ce Comité. Notre secrétaire général, le Colonel de GANAY, y est délégué de LA KOUMIA.

On trouvera plus loin un bulletin d'adhésion.

UNE PLACE MARÉCHAL JUIN A PARIS

En dernière minute, nous apprenons qu'après dix années de discussions le conseil municipal de Paris, a enfin pris la décision, comme plus d'une centaine de villes de France, d'honorer la mémoire du vainqueur de la campagne d'Italie, en donnant son nom à la place Pereire dans le XVII^e arrondissement à proximité de notre siège social.

Avec nos camarades anciens du C.E.F.I. nous nous réjouissons de cette bonne nouvelle.

Pour nos enfants...

VACANCES D'ÉTÉ dans les Vosges

organisées par « RHIN et DANUBE »

1° ● COLONIE DE VACANCES « BERNARD DE LATTRE »
68820 Wildenstein (Haut-Rhin)
Mixte de 6 à 13 ans

Prix : un tarif dégressif est accordé aux familles « Rhin et Danube » dont plusieurs enfants participent à la colonie et les familles « KOUMIA » bénéficient des mêmes avantages :

1 ^{er} enfant	15	×	30 jours = 450 F
2 ^e enfant	14,50	×	30 jours = 435 F
3 ^e enfant	14	×	30 jours = 420 F

Prix du voyage en car (aller et retour) 80 F

Règlement :

Droit d'inscription obligatoire : 1/2 totalité des frais de séjour à déduire de la somme due ; et le **solde** avant le retour si possible.

En cas de désistement, une somme de 50 F restera acquise à l'Association.

Session de juillet : du lundi 2.7.1973

départ à 6 h 30 du siège de l'Association, 20, rue E.-Flachat

au **mardi 31.7.1973**

retour vers 17 h 30 même adresse.

Session d'août : du mercredi 1.8.1973

départ à 6 h 30 du siège de l'Association, 20, rue E.-Flachat

au **jeudi 30.8.1973**

retour vers 17 h 30 même adresse.

2° ● CAMP D'ADOLESCENTS (14 à 18 ans)
au chalet du Hasenloch - 68820 Wildenstein (Haut-Rhin)

Prix : 18 × 30 jours = 540 F.

Prix du voyage en car (aller et retour) : 80 F.

Droit d'inscription et règlement : comme ci-dessus.

Sessions : mêmes dates, même horaire, mêmes cars que ci-dessus.

N.B. — Les jeunes **voyageant individuellement** doivent obligatoirement respecter les dates des voyages collectifs, et préciser l'heure d'arrivée au camp, afin de prévoir les repas.

Pour tous renseignements, inscriptions, etc., s'adresser à :

ASSOCIATION « RHIN ET DANUBE »

Service d'Entraide

20, rue Eugène-Flachat — 75017 PARIS-XVII^e

Tél. 755.86.40

C.C.P. 5228-57 Paris

BIBLIOGRAPHIE

MISSIONNAIRES EN BURNOUS BLEU

Au Service des Renseignements durant l'Épopée Marocaine

Pour la plupart d'entre nous, c'est un titre évocateur d'un ouvrage dont le bulletin de novembre 71 annonçait la parution imminente. Nous pouvons affirmer aujourd'hui qu'il sortira des presses Lavauzelle fin avril prochain.

Nos lecteurs se souviennent sans doute de la synthèse fort prometteuse que son auteur, le Colonel J.D. CARRERE nous en avait donnée, aiguissant ainsi notre curiosité impatiente.

Quant au récit lui-même, si nous en croyons quelques membres de LA KOUMIA qui ont eu le privilège de lire le manuscrit, il est captivant et mené à fond de train d'un bout à l'autre. Il relate à merveille, ce que fût le service des Renseignements, sa raison d'être et sa doctrine : action de guerre ? Sans aucun doute ; mais, par une action politique incessante, l'officier cherchera à en atténuer les rigueurs, à en abrégier la durée. Il pense déjà à toute la gamme de ses activités futures que nous, officiers des Affaires Indigènes connaissons bien ; à savoir : sécurité, justice, équipement économique, mise en valeur du pays, etc. En bref, les premiers bienfaits de la paix française.

Notre grand ancien qui en a vécu le cycle complet, nous fait revivre intensément aussi, ce que fut notre « merveilleuse aventure » dont nous gardons quelque nostalgie. Rappelons-le avec fierté, nos vaillants goumiers n'y sont pas étrangers.

En attendant son livre, il nous demande de bien vouloir insérer le communiqué suivant :

« Missionnaires en burnous bleu. » Cet ouvrage avec cartes et photos, aura environ 300 pages ; il se placera sous le signe de LA KOUMIA. Il sera vendu 28 F par des librairies spécialisées. Pour en faciliter l'achat et le rendre moins onéreux, l'auteur s'en est fait réserver plusieurs centaines d'exemplaires destinés à ses amis et camarades, notamment de l'Association, au prix de 22 F. Ceux qui seraient tentés de se l'offrir voudront bien remplir le bon ci-dessous.

Recommandation. — Afin de pouvoir enrichir sa dédicace, il attend aussi de leur part quelques lignes où ils mentionneront le souvenir de leur choix avec lieu et date, éventuellement. Merci.

Il sera prêt à recevoir son courrier, chèques ou mandats dès le 25 avril, à son domicile parisien, 7, rue Andrieux, Paris-8°. Tél. 522.16.11.

BON DE COMMANDE

Nom

Prénoms

Grade

Nombre d'exemplaires

Adresse

Correspondance

JEAN DE LATTRE, mon mari

2^e TOME

par Madame la Maréchale de LATRE
aux Presses de la Cité

Dans ce deuxième tome, Madame de LATTRE relate l'étonnante carrière du Général depuis la signature de la capitulation allemande à Berlin jusqu'à sa mort.

Tous les chapitres de ce livre, grâce au talent d'écrivain de Madame de LATTRE, se lisent comme les étapes d'un passionnant roman d'action.

Le Général est nommé Inspecteur général de l'Armée et Chef d'Etat-Major général et met en application ses conceptions de l'instruction de l'armée nouvelle en créant les célèbres camps légers d'instruction militaire et de formation morale.

Le Général part en mission en Amérique du Sud, en Europe de l'Ouest, puis est désigné comme Haut-Commissaire et Commandant en Chef en Indochine où il redresse rapidement la situation.

Madame de LATTRE relate alors la mort glorieuse de son fils unique tué au combat et, à cette occasion, dominant son immense chagrin, dans d'admirables pages, rend hommage à toutes les mères et à toutes les épouses qui ont été éprouvées en Indochine.

Le 11 janvier 1952, le Général de LATTRE, « cet homme hors série, qui avait été mon mari pendant vingt-neuf ans et vingt jours meurt ».

Il est fait Maréchal de France à titre posthume.

Un des plus prestigieux chefs de guerre français repose désormais près de son fils : deux simples tombes de soldat, dans leur village de Mouilleron-en-Pareds, en Vendée.

AVIS AUX AMATEURS D'ART...

" MARRAKECH "

Album de douze planches signées Eliane JALABERT-EDON

Beaucoup d'entre nous connaissent le grand talent de Madame Eliane JALABERT, veuve du Colonel EDON. Avant la guerre, elle avait déjà exposé ses œuvres à Rabat et à Casablanca : ses types et ses paysages traités avec autant d'originalité que de vérité eurent un grand succès. Elle nous fait savoir qu'elle dispose encore d'un certain nombre d'exemplaires de son album « **Marrakech, fleur du désert jetée par dessus le mur de l'Atlas** », composé de 12 planches en héliogravure, format intérieur 20 × 16, format extérieur 34 × 26, et dont l'édition à tirage limité, date de 1953. Par contre, son album « Artisans du vieux Maroc » est épuisé depuis longtemps.

A la valeur artistique exceptionnelle et à la rareté de cet album « Marrakech », s'ajoute, pour les anciens des goums et des A.I., une valeur de souvenir.

Les amateurs peuvent écrire ou téléphoner à Madame EDON, 44, Le Hameau des Marches, 72190 Coulaines (Sarthe). Tél. 84.08.40.

Compte tenu du prix de souscription, il y a vingt ans — 70 NF — cet album pourrait aujourd'hui être cédé 150 F aux membres de LA KOUUMIA (C.C.P. Madame Eliane EDON, 192827 Nantes).

Un exemplaire en est déposé au bureau de LA KOUUMIA à Paris où peuvent venir le voir les personnes qui seraient intéressées par cette offre.

Voyage en Tunisie du C.E.F.I

Nous avons relevé dans le bulletin de décembre 1972 les modalités d'inscription à un voyage en Tunisie pour Pâques ou Pentecôte 1973, pour lequel il fallait s'inscrire au plus tard le 31 octobre 1972.

Les dates de parution de nos bulletins différentes de celles de ceux du C.E.F.I. ne permettent pas de communiquer en temps utile à nos adhérents les dates des manifestations du C.E.F.I.

Les membres de LA K O U M I A anciens du Corps Expéditionnaire d'Italie auraient tout intérêt à adhérer personnellement au C.E.F.I.



Un disque du « Chant des Tabors »

Il a été envisagé d'éditer un nouveau disque 45 tours portant sur une face **LE CHANT DES TABORS** et sur l'autre face **LES AFRICAINS**, chanté par Bordas. C'est une initiative de la section de Paris.

A condition de réunir au moins 500 commandes, ce disque pourrait être vendu pour la somme modique de 10 F compte tenu d'un petit bénéfice pour les œuvres de LA K O U M I A.

285 commandes sont déjà parvenues. Les amateurs sont priés d'adresser **SANS DELAI** leur commande à M. MULLER Henry, 152, avenue de la République, bât. A, appt 144, Nanterre (92000), secrétaire de la section de Paris, qui a pris contact avec l'éditeur et qui contrôle les commandes. La commande globale pourra être passée dès que le chiffre de 500 **SOUSCRIPTEURS** aura été atteint.

**COMITÉ NATIONAL
DU
MEMORIAL A LA GLOIRE
DE
L'ARMÉE D'AFRIQUE**

36, Rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. 522.82.95 et 96

N° de la CARTE :

(1) N° COTISATION :

BULLETIN D'ADHÉSION ⁽²⁾

Je soussigné (3)

Adresse (avec Code postal)

Téléphone :

Fonction - Grade ou Raison sociale :

Profession actuelle :

— *demande à être admis à l'Association du Comité National pour le
Mémorial à la gloire de l'Armée d'Afrique*

en qualité de :

- **Membre honoraire ou donateur** Inscription à partir de 1.000 F
- **Membre bienfaiteur** Cotisation annuelle à partir de 100 F
- **Membre actif** Cotisation annuelle entre 20 et 100 F

Somme versée :

A, le

Signature :

(1) Réservé à l'Association.

(2) A renvoyer au Siège social du Comité avec le titre de paiement : mandat, chèque bancaire ou C.C.P. (3 volets).
C.C.P. LA SOURCE 33.636-10. *Mémorial Armée d'Afrique.*

(3) En caractères d'imprimerie : Nom, prénoms.

PROGRAMME

DES JOURNÉES DES 19 & 20 MAI 1973

à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Koumia
se tenant à Marseille

JOURNÉE DU SAMEDI 19 MAI 1973

Un comité d'accueil fonctionnera à la gare Saint-Charles à Marseille. Les camarades venant de l'extérieur, par voie ferrée ou par voie de terre, sont invités à passer par ce comité où leur seront donnés tous renseignements de dernière heure et où ils auront connaissance de l'hôtel où leur chambre est retenue.

5 h 01 Arrivée du train en provenance de Biarritz.

5 h 28 Arrivée du train en provenance de Bordeaux.

7 h 25 Arrivée du train en provenance de Lyon et Paris.

7 h 48 Arrivée du train en provenance de Lyon et Paris.

10 h 37 Arrivée du train en provenance de Strasbourg.

14 h 53 Arrivée du deuxième train en provenance de Bordeaux.

Le Comité d'accueil en gare Saint-Charles fonctionnera jusqu'à 15 heures.

De 11 h 30 à 12 h 30 Réception et vin d'honneur par la municipalité de Marseille.

Déjeune libre.

A 15 h 30 Messe à Notre-Dame de la Garde.

A 16 h 30 Dépôt de gerbe au Char Jeanne-d'Arc, place Félix-Edon, en présence des autorités civiles et militaires et des représentants des Anciens Combattants.

A 19 h Assemblée générale de LA KOUmia au Château des Fleurs, boulevard Michelet.

A 20 h 30 Dîner au Château des Fleurs (prix du repas, boisson, café et service compris 37 F).

JOURNÉE DU DIMANCHE 20 MAI 1973

Excursion (facultative) à Toulon avec visite au Mémorial du Mont-Faron, élevé à la mémoire des Combattants des Armées alliées ayant participé à la libération de la Provence en 1944.

A 8 h 30 Départ de Marseille.

De 10 h 30 à 12 h Visite du Mémorial.

A 13 h Embarquement à Bandol pour l'île de Bendor (noter que les chiens ne sont pas admis dans l'île).

De 13 h 15 à 14 h Apéritif offert par la Maison Ricard et visite facultative du Musée de la Bouteille.

A 14 h Déjeuner dans l'île de Bendor (prix du repas, boisson, café, service et passage bateau compris 40 F).

A 17 h Retour sur Marseille. Arrivée à Marseille vers 19 heures et dislocation.

Il est vivement recommandé aux camarades désireux de faire cette excursion d'utiliser les autocars qui seront loués à cette occasion, pour des facilités de regroupement et de circulation ; en raison de la densité du trafic automobile sur la Côte (prix du voyage en autocar Marseille-Toulon-Bandol-Marseille, y compris la taxe d'entrée au Mémorial 20 F).

*
**

Prix des chambres d'hôtel à Marseille (pour une ou deux personnes, avec ou sans salle de bain ou douche suivant le cas, service et petit déjeuner compris) :

1 étoile 20 à 45 F

2 étoiles 25 à 80 F

3 étoiles 40 à 90 F

4 étoiles 50 à 120 F

*
**

Cartes de réduction S.N.C.F. Des fichets de réduction de 20 % sur les chemins de fer ont été adressés aux Présidents de section auprès de qui ils peuvent être réclamés. Ces fichets sont valables 5 jours avant et 5 jours après la tenue de l'assemblée générale.

*
**

Le port de l'insigne de LA KOU M I A à la boutonnrière est recommandée ; ce sera là un moyen commode de reconnaissance.

Les voitures des membres du Comité d'accueil en gare Saint-Charles seront munies sur leur pare-brise d'une KOU M I A autocollante permettant de les identifier. Des Koumias analogues seront à la disposition des congressistes.

le groupe
**RHIN ET MOSELLE D'ASSURANCES
FRANÇAISES**

le plus "koumia" des groupes de
compagnies d'assurances

AF

Maurice DUBARRY

Sous-Directeur

78, Route de Paris
69250 LYON-CHARBONNIERES

AF

André FEUGAS

Inspecteur du Cadre

Château "LE MEJEAN"
PESSAC-SUR-DORDOGNE
33890 GENSAC

RM

AF

Pierre SALANIE

Agent Général

Le Haut de la Côte
46220 PRAYSSAC

RM

AF

Henry ALBY

Inspecteur du Cadre

128/D 3 Résidence Beaulieu
84, Avenue de Muret
31300 TOULOUSE

RM

RM

Renaud ESPEISSE

Secrétaire Général

1, Rue des Arquebusiers
67000 STRASBOURG

Michel LEONET

Administrateur Directeur Général
Rhin et Moselle

1, Rue des Arquebusiers
67000 STRASBOURG

Président Directeur Général AF
Assurances Françaises

78, Route de Paris
69250 LYON-CHARBONNIERES

AF

50, rue Tailbout
75009 PARIS

RM

Adresses des
ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS
chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL

UNION - SÉCURITÉ

13, RUE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE - PARIS - 4°
 Téléphone : 887-2186 + 3022 M. LESAING - Directeur

CHAUSSURES - BOTTES - VÊTEMENTS - LUNETTES - CEINTURES - CASQUES
 GANTS DE PROTECTION - CIVIÈRES - BOITES A PANSEMENTS...

FOURNISSEUR DES GRANDES INDUSTRIES

P. et J. OXENAAR
PHOTOGRAVEURS

73, Bd de Clichy - PARIS 9°

Toutes assurances - Tous crédits

M. BOUZIAT

81, Avenue P.V.-Couturier
 Tél. 19.33 - NEVERS

Si vous êtes de passage à GRENOBLE...

L'HOTEL RESTAURANT

*"Les Oiseaux" ***A*

22 Chambres - Entièrement neuf

à **CLAIX** 8 km au Sud de Grenoble - RN 75 (Nice)
 Réservation : Tél. (76) 98-07-74

recevra avec plaisir tous les anciens
 Goumiers et leurs familles
 Remise spéciale

Calmé total, Verdure, Panorama des Alpes, Parc,
 Parking privé, Garage, Piscine.

Un Hôtel où l'on dort bien...

Un Restaurant de bonne cuisine (tenu par Mme VAGNOT)

RESTAURANT
« LES TROIS CANARDS »

2, RUE DELILLE - 06 NICE

ESPAGNET - PROPRIÉTAIRE

DORURE SUR BOIS - DÉCORATION

Églises - Bâtiménts - Meubles
 Boiseries - Restauration de Pièces
 Anciennes - Polychromies - Laques
 Patines

J. E. ROZES et R. BOURDIEU

25, Rue du Maquis de Sombrun
 65 - TARBES - Tél. : 93-10-04

Éditions A. V.

Directeur André MARDINI

Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels
 Breloques - Médailles - Coupes

172, Rue du Temple - PARIS 3°

Vins d'Anjou

Blanc de Blancs
 Rosé de Cabernet
 Rouge de Cabernet
 (Appellation
 "Anjou" contrôlée)

M. Eric VERNHES, Propriétaire

Château de La Coste - 79 - SAINT-MARTIN DE SANZAY

Directement du producteur au consommateur

SACLAR DÉLÉGATION RÉGIONALE BATICOOP
 APPARTEMENTS - PAVILLONS - VILLAS

R. VILADECAS

1, Place de Catalogne - 66 PERPIGNAN
 Tel. 34-40-64

PHILIPPE POULIN

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE

Diplômé d'état
 Agréé de la Sécurité Sociale

160, Grande Rue - 92 / SÈVRES
 (S.-&-O.) Tél. 626-19-49

Si vous êtes connaisseurs, vous choisirez vos
 meilleurs vins à CHATEAUNEUF-DU-PAPE - (84)
 chez le **Commandant LAVOIGNAT - Ets Jean-Pierre BROTTÉ**
 Vente par correspondance -- Dégustation en nos caves
 Remise aux membres de la Koumia